

Pensons famille

Le bulletin du Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Volume 18, numéro 89 mars 2007

Éditorial

Madame la Ministre (Huitième lettre)

Montréal, le 31 mars 2007

Madame Carole Thériault
Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine
425, rue Saint-Amable, 4e étage
Québec (Québec) G1R 4Z1

Madame la Ministre.

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec, selon son habitude, profite de l'éditorial de son bulletin *Pensons famille* pour vous écrire et partager avec vous ses réflexions, ses contentements et ses préoccupations sur la politique familiale au Québec.

Nous avons bien dit *Madame la Ministre* car vous êtes encore la Ministre de la Famille, des Aînés et de la Condition féminine.

Dans l'exercice du pouvoir politique et administratif, il n'y a pas de vacances.

Votre mandat de députée n'as pas été renouvelé, mais vous êtes encore la Ministre jusqu'à la désignation par le Premier ministre de la personne qui prendra la suite des choses.

Madame la Ministre, nous voulons vous remercier pour avoir été et être ce que vous êtes et d'avoir accompli ce que vous avez accompli.

Vous aviez accepté, le 18 novembre 2004, notre invitation à venir nous rencontrer lors de notre Assemblée générale annuelle.

Vous nous aviez parlé de la famille au cœur des priorités, de services de garde, de réforme du soutien financier aux familles, de soutien aux enfants, de prime au travail, de Régime d'assurance parentale, de politique de conciliation travail-famille, de programme de subventions aux municipalités qui désirent adopter une politique familiale, d'aînés citoyens actifs et engagés dans l'action.

Dans la continuité de l'État, le Régime d'assurance parentale est devenu effectif.

Vous avez mis en place un nouveau mode administratif pour les services de garde.

Vous avez publié une politique gouvernementale pour l'égalité entre les hommes et les femmes et votre gouvernement a conclu les politiques d'équité salariale.

Nous ne voulons pas, ici, faire le bilan des réalisations et des non-réalisations des politiques dont vous aviez la responsabilité.

Ça pourrait nous entraîner dans des débats injustes et partisans.

Nous voulons vous dire que nous vous avons appréciée et que nous reconnaissons en vous une Ministre dévouée et dédiée au mieux-être des familles.

Le service public exige beaucoup de ceux qui s'y consacrent et l'arène politique n'est pas nécessairement la cour de récréation d'une garderie.

Vous avez eu à appliquer des réformes qui peut-être vous plaisaient et d'autres qui peut-être ne vous plaisaient pas.

Tous ces débats de la vie parlementaire ont été très éprouvants pour vous.

Vous les avez vécus avec beaucoup de dignité.

Merci donc d'être ce que vous êtes et pour ce que vous avez accompli.

Mais, il est une telle chose que la continuité de l'État.

Une autre personne vous succédera comme Ministre : Ministre de qui ou de quoi, nous ne savons pas encore.

Il est alors important que vous disiez au Premier ministre que la famille, les familles, tous les membres de la famille, tous les âges de la famille, dans toutes les sphères de la société et de l'État, doivent avoir au sein d'un gouvernement une instance qui ne saurait être sous la gouverne d'aucune autre mission de l'État que celle de la famille elle-même.

Il est souhaitable que cette instance ne fasse pas à la place des familles mais qu'elle vienne en support aux familles.

C'est ce que nous appelons une politique familiale globale qui soit autonome, verticale, horizontale, subsidiaire.

Autonome, pour ne pas être inféodée à une autre mission de l'État que celle de la famille.

Verticale, pour considérer tous les âges au sein de la famille.

Horizontale, pour prendre en compte tous les aspects de la vie familiale en société.

Subsidiaire, pour laisser aux familles leurs responsabilités, mais les soutenir vers leur mieux-être.

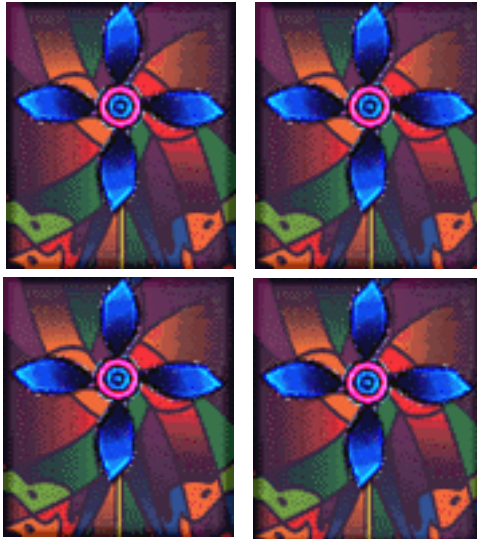
Voilà, donc, Madame la Ministre, ce que nous vous demandons comme un service aux familles de dire au Premier ministre.

Et, comme la personne qui vous succédera vous est sûrement connue, de lui dire également toutes ces choses pour qu'elles les prennent en considération comme vous-même les avez prises en considérations.

Merci, Madame la Ministre, et au plaisir.

Le Président
Gérard Valade

Le Directeur général
Yves Lajoie



Porte-parole de la SQF 2007

Parent et fier de l'être...

Je n'avais jamais compris
à quel point avant!

Depuis 2003,
j'ai l'honneur d'être maman.

Je me trouvais
déjà très heureuse
d'être une éducatrice,
une cajoleuse, une cuisinière,
une lectrice et une oreille
attentive pour ma fille.

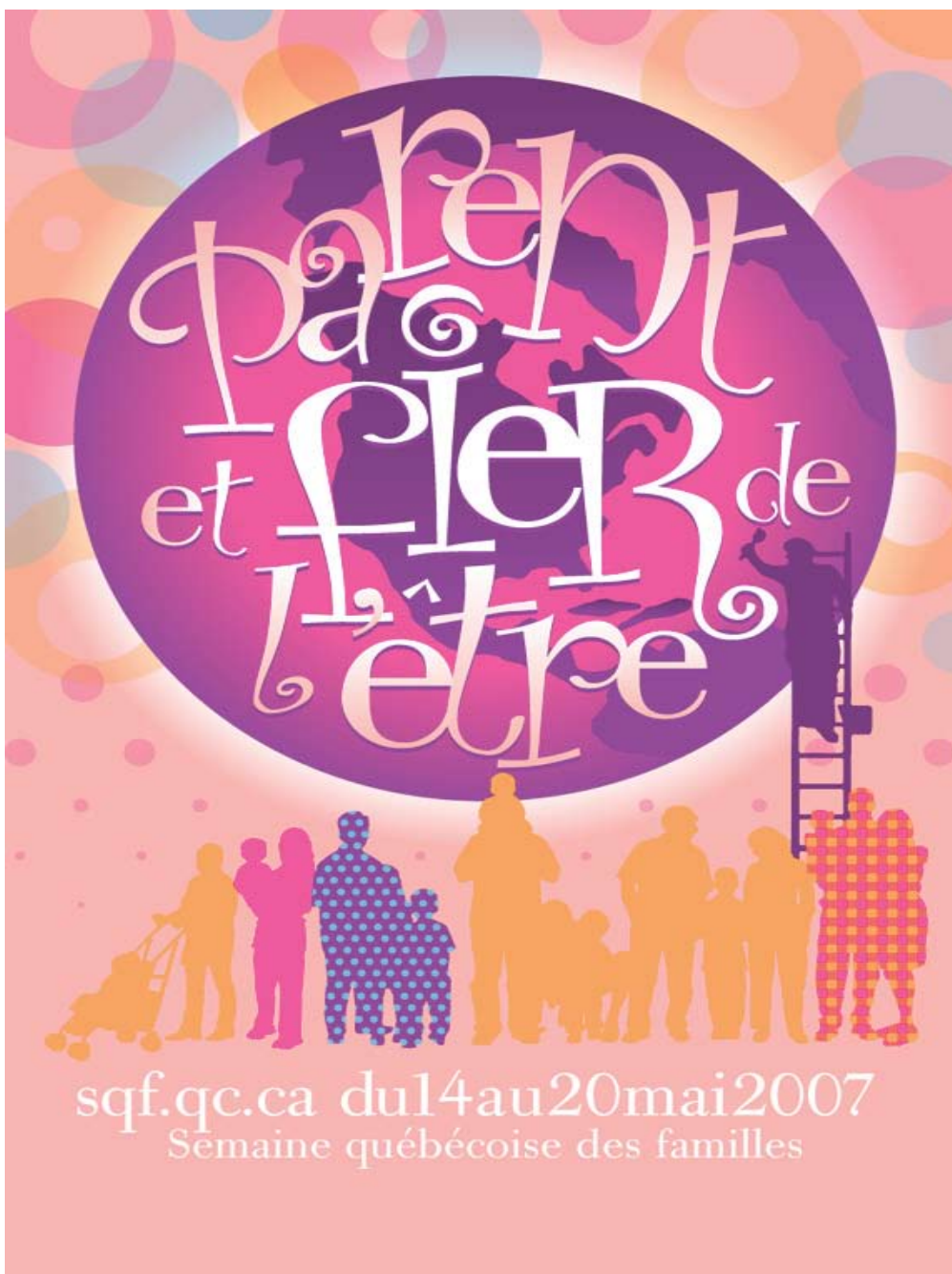
Voilà que j'ai la chance
d'exprimer ma fierté
de vivre ce rôle intensément.

J'ai le plaisir d'être porte-parole
de la Semaine québécoise
des familles 2007
qui se déroulera
du 14 au 20 mai
partout au Québec.

À tous les jours sa photo,
à tous les jours son anecdote,
à tous les jours
nous avons quelque chose
de nos enfants à partager.
Hé bien cette année,
partageons cette fierté
tous ensemble!

Joignez-vous à moi
et à tous les autres parents
lors des diverses activités
organisées à cette occasion.

Michèle Barbara Pelletier



Les familles et l'éducation

Les familles et l'éducation - le 24 janvier 2007



Les personnes-ressources

M. Daniel Duranleau

Commissaire scolaire Hochelaga-Maisonneuve
Commission scolaire de Montréal - CSDM

M. Gérard Valade

Président
Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

Mme Diane Joyal

Présidente Section Montréal et Secrétaire générale
Association des parents catholiques du Québec

Un portrait de l'école d'aujourd'hui

M. Daniel Duranleau

Commissaire scolaire Hochelaga-Maisonneuve
Commission scolaire de Montréal - CSDM

Une présentation basée :

- * sur mon expérience de parent
 - * sur mes 3 premières années comme commissaire scolaire
- Une présentation avec des faits, des « histoires vraies » et quelques statistiques.

Une présentation qui parlera certes de pédagogie, de décrochage scolaire, de financement mais qui vise d'abord à vous brosser à grands traits le portrait de l'école d'aujourd'hui.

Un portrait qui sera teinté de la réalité montréalaise et qui s'applique tant à l'école publique qu'à l'école privée.

Ce que l'école d'aujourd'hui n'est plus

A) Finie la « petite école »

- * Dans l'école d'aujourd'hui :
 - * Gens apprennent souvent tout au long de leur vie (formation continue)
 - * Plusieurs générations d'apprenants en même temps au sein de nos familles
 - * Exemples :
 - * maman qui est en éducation des adultes pour terminer son secondaire V alors que ses 3 enfants sont à l'école primaire du quartier
 - * nouveaux arrivants qui apprennent le français alors que leurs jeunes sont en classes d'accueil au secondaire
 - * nouveaux arrivants qui retournent se former dans une technique collégiale alors que leurs enfants sont au primaire
 - * Même constat en-dehors de l'éducation « formelle » avec les parents fréquentant des groupes communautaires, les milieux d'éducation populaire, etc.

B) Finis les Radio-Canada et Télé-Métropole scolaires

- * Les écoles ont longtemps été assez généralistes un peu comme la télé avec ses 2 « postes »
- * Dans l'école d'aujourd'hui :
 - * Il y a maintenant une tendance très forte vers la spécialisation, vers ce qui va nous distinguer, vers ce qui va attirer des élèves.
 - * Projets éducatifs des écoles : théâtre, littérature, citoyenneté, etc
 - * Volets particuliers : sports-études, arts-études, éducation internationale, programme Galilée à l'école secondaire Louis-Riel, musique à Joseph-François-Perrault
 - * Vocation particulière : alternatif, musique (ex : Le Plateau), etc.

C) Finis les achats que l'on faisait seulement au magasin général du coin

- * Dans l'école d'aujourd'hui :
 - * On « magasine » son école.
 - * Au secondaire, le phénomène est très répandu. Cela devient de plus en plus présent au niveau primaire.

D) Finie l'école à qui on ne demande qu'enseigner

- * Dans l'école d'aujourd'hui, de plus en plus de mandats sont donnés à l'école :
 - * l'école commence plus tôt (maternelle 4 ans dans les secteurs défavorisés, maternelle 5 ans à temps plein
 - * services de garde scolaire
 - * activités parascolaires
 - * mesures alimentaires (petits déjeuners, collations, repas)
 - * aide aux devoirs
 - * Tendance se poursuit : on demande à l'école de faire bouger nos jeunes, de combattre la malbouffe, etc.
 - * « L'école va s'en occuper » entend-on souvent.

E) Finie l'école « homogène »

- * L'école d'aujourd'hui est une école beaucoup plus diversifiée que celle d'hier
 - * Les jeunes proviennent de dizaines de pays, parlent autant de langues à la maison, professent des religions différentes ou pas de religion, etc.
 - * L'école change, s'adapte.
 - * Déconfessionnalisation / Laïcité / accommodements raisonnables

Quelques défis

F) Une école et sa place au sein de son milieu

- * On avait autrefois la trilogie de base de la paroisse : l'église, l'école, la caisse populaire
- * À la CSDM, environ 50% des enfants fréquentent l'école de quartier au niveau primaire.
- * Une moitié de nos élèves vont donc dans une autre école. Souvent dans un autre quartier.
- Quels effets cela a-t-il sur la vie de la communauté, le voisinage, la rencontre des enfants et des parents vivant sur le même territoire?
- * Quel message cela envoie-t-il parfois aux autres? À nos enfants?

G) L'école et son voisinage immédiat

- * L'école aujourd'hui évolue, avance, travaille dans une société qui parfois connaît peu ses jeunes et porte souvent sur eux un regard dur.



- * Image médiatique des jeunes est souvent négative
- * Comment bâtir une communauté bienveillante autour de l'école et des jeunes?

- * Communauté paroissiale de Notre-Dame de l'Assomption
- * Mme Pelletier et le panier de basketball

H) Une école : moteur principal de l'intégration

- * Au-delà des mandats élaborés plus haut, notre société délègue, décharge vers l'école le mandat de l'intégration des nouveaux arrivants.

- * Notamment en ce qui concerne l'école francophone

- * Grande motivation des nouveaux arrivants : donner une bonne éducation à leurs enfants, leur donner un meilleur avenir

- * Fausse sécurité de la loi 101?

I) L'équilibre des responsabilités

- * Beaucoup de responsabilités sont données à l'école. Trop?

- * Où est l'équilibre entre les responsabilités « normales » des parents et celles de l'école?

- par rapport à la réussite de l'élève?

- par rapport aux déjeuners, repas, etc?

- par rapport à la garde scolaire, aux devoirs, etc?

- * Où l'enfant doit-il apprendre la politesse, la vie en société, etc.

- * Faut-il « accepter » que le parent vienne chercher son enfant à 17h55 alors qu'il est rentré du travail depuis une heure?

- * Qu'est-ce qui appuie les parents dans leurs fonctions parentales? Qu'est-ce qui les désresponsabilise les parents?

- * Mission de l'école: Instruire, qualifier, socialiser

J) Le défi de la solidarité

- * L'autre enfant est-il un contaminant pour mon enfant?

- * Cette manière de plus en plus répandue de voir les choses m'inquiète fortement.

- * « Mon enfant c'est un trésor qui peut être détérioré par l'autre » considèrent beaucoup de parents.

- * « Sinon, je l'envoie au privé! »

- * Jeunes de l'école Saint-Louis/ Faudra-t-il bientôt des trottoirs séparés?

- * Si la solidarité ne se construit pas entre jeunes, quand pourra-t-elle se construire?

K) Bâtir une solidarité entre les parents d'une même école

- * Dans une école, les parents sont différents en termes de moyens, de scolarité, de besoins, etc

- * Comment, par exemple, faire qu'un lieu comme le conseil d'établissement tienne compte de « toutes » les familles?

- * Déplacements maison-école, sorties des classes, vie dans la cour d'école, etc

- * Politique des frais demandés aux parents

- Un parent qui demande « Pourquoi je n'aurais pas le droit de donner le meilleur à mon enfant si j'en ai le moyen? »

- * Même approche avec le recours des parents qui veulent payer plus de \$7 par jour pour la garderie.

L) Une école qui se cherche face aux modèles diversifiés des familles d'aujourd'hui

- * Enfant avec plusieurs parents

- * Relations avec les pères, notamment en cas de séparation/divorce

- * Ordonnances de cour

- * Comment tenir compte d'un oncle, grand-père, tante significative dans la vie d'un enfant?

- * Plus globalement, la question des communications écoles-parents est posée.

- Besoin d'améliorations à plusieurs endroits et à plusieurs niveaux. Grande conclusion des consultations sur la politique interculturelle à la CSDM

- * Rappel que beaucoup de parents sont aussi des apprenants.

M) Un nouvel équilibre des relations familles-écoles

- * Vieille blague « Qu'est-ce que vous avez fait à mon enfant? »

- * Défi de conjuguer nos efforts

- * Attentes diversifiées face à l'école (parfois selon les cultures, l'histoire des parents, etc.) qui se vérifient à plusieurs niveaux (sécurité dans la cour d'école, faut-il marquer la Fête des Pères, etc.).

- * Soutien aux parents qui siègent aux conseils d'établissement

N) La démographie

- * Une réalité de plus en plus « déchirante » :

- * nombre d'élèves est en diminution dans plusieurs milieux (villages du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, certains quartiers montréalais, etc)

- * « Dernière école du village »

- * Phénomène inverse dans certains secteurs (immigration, déplacement des jeunes familles)

- * Comment concilier tout cela?

O) Trouver les chemins de la réussite pour tous

- * L'éducation que ce soit de nos élèves ou de nos enfants est toujours une recherche.

- * Il y a des modes, des tendances, des essais et erreurs, des approches parfois opposées les unes des autres, etc... (écoles secondaires sans fenêtres, professionnel long, professionnel court, etc

- * Aujourd'hui:

- Séparation garçons-filles - Uniformes - Vouvoiement

- Réussite des garçons

- * Réussite pour tous

- * Intégration vs classes spéciales

- * Mesures appropriées (ex: suspension ou alternatives?)

- * Formation professionnelle qui est souvent « dévalorisée »

- * Éducation aux adultes qui est souvent vue comme « magique »

- * Actions de soutien aux milieux défavorisés

- * École communautaire

Conclusion

- * Une école plus variée, plus complexe qu'hier mais pas nécessairement moins riche ou impossible à réussir

- * L'école : service public ou « produit »?

- * Quelle place voulons-nous que l'école occupe dans notre société, dans notre pays?

- * Équilibres à rétablir entre familles et écoles

www.familis.org/riopfq/publication/pensons89/duranleau.html



M. Daniel Duranleau

duranleaud@csdm.qc.ca

Commission scolaire de Montréal - CSDM

3737, rue Sherbrooke Est
Montréal (Québec) H1X 3B3

Vox : (1) 514-596-6000

info@csdm.qc.ca



**Commission
scolaire
de Montréal**

www.csdm.qc.ca/csdlm/index.asp

Un projet d'animation auprès des parents du public et du privé

Mme Diane Joyal

Présidente Section Montréal et Secrétaire générale
Association des parents catholiques du Québec

Plus de 23 ans de travail au primaire (Milieu paroissial)
Membre du conseil de la Région Est. (Plusieurs années)
Commissaire Scolaire à la (CECM) maintenant CSDM
Fédération des commissions scolaires du Québec
Conseil Scolaire de l'Île Montréal

Projet d'animation écoles publiques et privées

Qu'est l'APCQ ? Que fait l'APCQ ?

Introduction

Bonjour! Ça me fait plaisir d'être parmi vous. J'ai comme expérience 23 ans de travail à l'école primaire et en milieu paroissial pour la préparation des sacrements aux jeunes. J'ai été plusieurs années membre du Conseil de la Région Est, anciennement de la Commission des Écoles Catholiques de Montréal. J'ai été aussi commissaire à la Commission des écoles catholiques de Montréal, qui porte le nom de la CSDM aujourd'hui. J'ai été sur le Conseil de la Fédération des commissions scolaires du Québec et du Conseil scolaire de l'Île de Montréal.

Alors, toutes ces entrées de travail m'ont permis, aujourd'hui de comprendre beaucoup plus la question scolaire, la part des parents, le vécu, les changements. Je dis souvent aux parents, à des gens de ma famille et à d'autres instances où je vais et où l'on discute de famille, d'enfants, d'éducation, que si je n'avais pas fait cet itinéraire de travail, je n'aurais peut-être pas assimilé les changements aussi facilement. Il y a des choses que l'on ne prend pas toujours, mais que l'on accepte par la force des choses, ça prend un peu plus de temps. Quand on a cheminé dans ce domaine ça nous amène à comprendre davantage.

Lorsque je regarde les familles aujourd'hui, ce qu'elles nous disent, je les comprends parce qu'on dit qu'on les informe, mais elles sont très peu informées... Les médias font leur possible, mais la vraie information, c'est quand on est dans le bain de l'éducation, dans la mouvance des actions où on a oeuvré en éducation que l'on peut vraiment dire que l'on comprend les changements quelquefois si radicaux.

L'Association des parents catholiques : ce qu'est l'association, ce qu'elle fait. Je vais vous la décrire assez brièvement. Ce sont plutôt les questions qui vous amèneront à avoir plus d'éclaircissements.

Un peu d'histoire

Elle a été fondée en 1966, donc elle a 40 ans de parcours. Nous avons produit deux journaux qui parlent de ces parcours, 40 ans de leur histoire, de notre histoire parce que c'est au Québec. C'est 40 ans de belles histoires et de belles actions qui se sont produites. Tout n'a pas été facile mais à travers ces moments nous sortons plus forts et c'est aussi formateur; nous apprenons... ce qui est important, c'est d'aller chercher à travers ça du positif. C'est dans ces belles années d'histoire que l'Association des parents catholiques s'est développée... ses membres sont des parents des secteurs public et privé. Il y a aussi des membres d'autres organismes et nos membres viennent de toutes les régions du Québec.

L'APCQ depuis sa fondation, défend la liberté d'enseignement. Elle fut le premier organisme à lancer une pétition pour obtenir une loi cadre pour l'enseignement privé (Loi 56 en 1968)

Oui, en 2006, l'Association des Parents Catholiques du Québec (APCQ) a souligné ses 40 ans de présence au coeur de l'action.

De l'action, il y en a eue au sein du monde de l'éducation au cours de toutes ces années. Rappelons-nous quelques changements qui ont profondément marqué le monde scolaire. L'arrivée des polyvalentes, des cégeps, la disparition des collèges classiques, de plusieurs établissements d'enseignements privés, et la relève institutionnelle.

En 2007, l'APCQ regroupe toujours des parents issus tant du secteur public que du secteur privé. Bien qu'elle intervienne différemment auprès des parents de ces secteurs, l'APCQ continue son travail de sensibilisation et d'information auprès des parents et du gouvernement. Son rôle : défendre leurs droits et leurs intérêts selon leurs valeurs et les valeurs catholiques en matière d'éducation, de la famille et de la culture.

Alors, comme on parlait tout à l'heure, la responsabilité ne revient pas qu'à une instance, c'est une responsabilité partagée et on est là pour faire cette prise de conscience ensemble. Alors, quand je dis l'APCQ, c'est l'Association des parents catholique du Québec.

L'APCQ amène les parents à une prise de conscience plus intense de leurs responsabilités d'éducateurs et surtout de leurs droits en éducation.

L'APCQ informe, consulte, interpelle et représente les parents auprès des divers paliers et instances de gouvernements, tant civils que religieux.

Si vous entendez parler de l'Association des parents catholiques, il faut surtout se rappeler que lorsqu'on intervient aux niveaux des paliers gouvernementaux, civils ou religieux, ce n'est pas notre opinion, ce n'est pas nous, on va chercher par consultation l'opinion des parents. Ils nous font connaître leurs préoccupations et, de leurs informations et, de leurs demandes, nous agissons ensuite selon leurs désirs.

Pour rejoindre les parents, elle (APCQ) organise des rencontres régionales, des congrès avec des personnes ressources des plus compétentes. Elle offre des cours. Elle rédige des mémoires, organise des congrès régionaux et provinciaux. Elle a aussi fait des lancements de pétitions.

L'Association a été dans la société québécoise un organisme marquant de l'histoire du Québec, selon nous... Si vous allez à la Bibliothèque Nationale du Québec, dans les archives, tous les journaux qui sont produits de Famille-Québec, sont archivés et décrivent bien l'histoire de ce qu'elle est ... ce qu'elle a fait toujours en regard du droit des parents.

Elle a rédigé des brochures et des volumes pour soutenir les parents en éducation. Quand on a rédigé des volumes, nous avons retenu des rencontres, les demandes faites. Nous avons produit par la suite les brochures « Les Éditions APCQ ». Il est important de respecter l'opinion et les demandes des parents.

C'est un choix que j'ai fait de me joindre à cette association. J'ai choisi d'aller vers l'association parce que je croyais que c'était utile que des gens représentants du milieu scolaire se joignent à eux. Au sein de l'équipe, il y a des gens de tous les âges parce que vous savez dans la vie, toutes les personnes, quelque soit leur âge, ont un potentiel et peuvent apporter à la société. Il y a aussi les gens des communautés culturelles, toutes ces personnes enrichissent l'association. L'Association des parents catholiques est une équipe dynamique.

Nous comptons sur un grand nombre de bénévoles pour opérer. Lorsque nous avons de gros envois, des actions à poser, du travail à l'interne... Il est certain qu'il faut garder en mémoire que les bénévoles demeurent dans la société des personnes reconnues et qualifiées.

Nous avons ces bonnes gens, ces personnes précieuses au service de l'Association pour réaliser une part du travail. Alors ces bénévoles sont pour nous source de richesse et sans eux souvent les choses seraient plus longues à accomplir à l'interne et à l'externe. Il faut leur dire toute notre reconnaissance et un gros Merci!

Les représentants d'équipes à l'association, il y en a dans toutes les régions du Québec. Il y a la section de Montréal qui est très active mais dans toutes les autres régions, elles sont toutes aussi actives de par leur travail.

L'Association des parents catholiques favorise la collaboration entre diverses instances et groupes. Nous sommes une association qui aime partager avec d'autre l'expérience que nous avons et à la fois profiter de celle des autres. C'est ensemble que l'on peut faire des choses fructueuses et non seul chacun dans son organisme.

Elle apporte aux parents une dimension complémentaire : elle décuple leur action à la grandeur de la province et permet de rejoindre les niveaux en éducation de décisions des grandes orientations politiques, scolaires et familiales.

Cela s'explique, s'il y a des intérêts sur un sujet, un projet, une action nous le faisons connaître à l'ensemble de nos membres, aux organismes et autres instances. C'est là que se décuple l'action et que ça devient plus fort de représentativité auprès des diverses instances.

L'APCQ s'exprime non seulement au nom de ses membres mais également au nom des parents qui sont préoccupés par le mieux-être de l'enfant, de la personne, de la famille et de l'éducation... en fait, toutes les personnes qui se sentent interpellées par ces valeurs.

L'APCQ offre le service d'un secrétariat permanent situé au 7400, boulevard Saint-Laurent, Bureau 405 (Montréal), Bureau 406 (Provincial)

Nous avons une salle de conseil (de rencontres). Nous avons l'opportunité d'échanger ensemble, Provincial et Montréal, d'unir nos forces et nos actions, de faire du travail de partenariat ensemble. Et pour vous situer plus facilement, nous sommes dans la bâtisse des Clercs Saint-Viateur, qui anciennement était une école pour sourds-muets, et qui est maintenant un édifice dans lequel les organismes peuvent louer des locaux. C'est une belle maison accessible très facilement par le métro de Castelnau, coin Saint-Laurent.

Le journal Famille-Québec

Le journal **Famille-Québec** un périodique qui permet de tenir bien informés nos membres. Il est distribué dans tous les coins de la province.

La section provinciale fait la visite des régions une fois par année. Par la suite, le journal Famille-Québec demeure le lien d'information auprès de nos membres. Ces personnes ont la possibilité d'utiliser le journal pour faire connaître leurs projets : famille, éducation et jeunesse. Ils sont invités à nous faire parvenir en tout temps une demande pour la publication de leur article. Ça nous fait plaisir d'accommoder les gens. Il est publié quatre fois par année. Il suit les saisons. Le journal informe sur ce qui se passe dans le milieu scolaire, secteur public et privé, la famille, les projets jeunesse en plus d'articles spéciaux. Il demeure un outil de communication très utile pour informer les parents et toutes les personnes soucieuses d'être renseignées sur la famille et l'éducation.

L'APCQ a des services diversifiés, du personnel compétent et des comités actifs.

L'Association des Parents Catholiques est une équipe dynamique qui est reconnue pour son rôle au sein du monde scolaire et familial. Une équipe de responsables composée de représen-

tants venant des diverses régions du Québec. Il y a beaucoup de gens de l'extérieur qui sont des conseillers, des gens d'expérience qui se joignent à nous à des temps propices, ponctuels, à des moments où on a besoin d'être secondés.

- * Conseil provincial
- * Conseil de Montréal
- * Comité du journal
- * Comité de presse
- * Comité de lecture
- * Comité de l'Éducation de la foi
- * Comité de l'enseignement privé (CPEP)
- * Carrefour-famille ... etc.

Voici quelques informations sur les comités :

Nous avons un Conseil provincial. Les membres sont des personnes qui viennent de partout à travers le Québec. Il y a le Conseil de la section de Montréal.

Le Comité de presse (lecture des journaux et suivi des médias) pour saisir ce qui se dit par les médias pour être davantage au courant et réagir s'il y a lieu.

Il y a le Comité de l'éducation de la foi.

Un Comité de lecture qui sert lorsqu'un parent nous téléphone et nous informe de son opinion négative sur un manuel scolaire ou une brochure. C'est le « Comité de lecture » qui va être chargé de faire lecture et de revenir au conseil donner les points retenus à l'analyse. Nous prenons en charge ce que la famille, le parent ou une personne autre a fait comme demande pour en faire l'évaluation avant de nous prononcer.

Le Comité de l'enseignement privé (CPEP)

Le Comité provincial de l'enseignement privé, c'est cette dimension-là qui pour nous rejoint le côté de l'école privée. Je vais, un peu plus loin, vous dire ce qu'il en est.

Le Comité Carrefour-Famille est issu d'une demande de la part des familles à créer une instance qui donne l'opportunité de se regrouper pour mieux mettre en commun, les préoccupations, les questionnements et le partage d'expérience des jeunes familles. L'association a été réceptive à la création de cette instance. Les congrès Carrefour-Famille, les mini-ressourcements, les petits groupes d'échanges sont reliés à ce comité. L'idée de jeunes familles qui avaient le goût de se réunir pour parler de certains thèmes, de choses qu'elles voulaient comprendre ensemble, partager quelques idées cela démontre l'avantage de mettre à profit les ressources que nous avons pour aider et secourir la famille.

Il y a aussi un congrès qui a lieu une fois par année. Ça peut arriver qu'il soit au deux ans quand nous allons à l'extérieur du Québec. Alors, il y a une année qui est sautée parce qu'on fait un événement ailleurs de Carrefour-Famille. C'est axé sur des thèmes de la famille qui ont fait la manchette durant l'année et les demandes des parents.

Les personnes-ressources viennent souvent de l'extérieur, des conférenciers des mouvements familles, nous utilisons aussi des gens des diocèses. Nous sommes aussi en relation avec le "Diocèse de Montréal", l'archevêché, l'Office de la famille du diocèse de Montréal. L'Association des parents catholiques a une participation active aussi comme vous voyez... pour une politique familiale au Québec.

L'APCQ a une participation active au :

- * Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec (RIOPFQ)
- * Organisation Internationale de l'enseignement catholique (OIEC)
- * Forums gouvernementaux
- * Commissions parlementaires
- * Colloques internationaux,
- * Journées d'études
- * Conseil de la famille, etc.



J'en passe, comme toute autre personne dans un engagement, nous sommes beaucoup sollicités pour participer à des rencontres quelconques.

L'Association des parents catholiques a aussi un feuillet qui définit notre association son rôle (sa mission). Je vous le présente, mais il est en restructuration parce qu'il y a beaucoup de choses qui changent, alors nous voulons en faire une présentation nouvelle. Toutefois, il est encore utile pour le moment.

Il y a aussi le dépliant pour le Comité Provincial de l'Enseignement Privé. Vous trouverez à l'intérieur de ce feuillet, toute l'information comme celui de l'Association des Parents Catholiques du Québec. Vous retrouverez les objectifs, la mission de chacun, la mission de l'APCQ et la mission de travail du Comité provincial de l'enseignement privé. C'est intéressant d'en faire la lecture. Les personnes qui veulent le consulter, vous pouvez en prendre en avant; c'est une source d'information.

Le comité Provincial de l'Enseignement privé / CPEP

Le Comité provincial de l'enseignement privé qui porte les lettres CPEP est un Comité qui est spécifiquement affecté au secteur de l'enseignement privé à l'intérieur de l'Association des parents catholiques du Québec. Je vous l'ai mentionné au tout début, c'est arrivé cette fondation du comité depuis la Loi 56, en 1968.

L'APCQ, depuis sa fondation défend la liberté d'enseignement des gens. Elle fut le premier organisme à lancer une pétition pour obtenir une loi cadre pour l'enseignement privé, la Loi 56 en 1968. Elle a multiplié au Comité provincial de l'enseignement privé ses interventions auprès du gouvernement sous forme de coalitions, de mémoires et autres activités en vue d'assurer la survie de l'enseignement privé.

Le CPEP

Il a pour but de prendre connaissance des attentes des parents, les aider à se grouper, les informer, les rassembler et les représenter auprès des autorités concernées afin de contribuer à l'élaboration des solutions, à la promotion et à la sauvegarde de ce secteur d'enseignement. Interpréter leurs demandes, ce qu'ils veulent conserver et dans un libre choix des parents.

Ses objectifs :

- * promouvoir le droit des parents : au choix de l'école à la liberté d'enseignement, tout comme on le fait pour l'école publique;
- * coopérer avec tous les intervenants pour : maintenir un dialogue avec tous les parents, avec toutes les associations à l'intérieur de l'enseignement privé, tout comme au public;
- * représenter les parents;
- * assurer l'excellence de l'enseignement;
- * favoriser le développement de la personne humaine dans toutes ses dimensions : physique et intellectuelle, morale et religieuse, sociale et culturelle;
- * représenter les parents : auprès des divers paliers de gouvernements civils et religieux;

C'est le même mandat de travail tant au privé qu'au public. Il y a diversité parce que les choses ne sont pas toutes semblables. Le Comité provincial de l'enseignement privé a ses services. Le comité a des rencontres d'information avec les parents des écoles privées du Québec.

Donc, il y a convocation et rencontre. Alors, pour les parents c'est un moyen d'échanger de l'information. Nous n'allons pas dans toutes les écoles régulièrement. Au privé, nous avons l'occasion de le faire encore sous invitation. Les parents se rendent aussi chez nous. Les personnes viennent partager avec nous leurs préoccupations et, à la fois, recevoir des informations.

Il y a des rencontres avec les associations du secteur privé.

Des rencontres avec les associations et directeurs généraux du secteur privé

Je vais prendre quelques minutes pour vous parler de FEEP, la Fédération des Établissements d'Enseignement Privé. Nous sommes en lien de travail avec eux. La FEEP existe de par la volonté des écoles privées de se regrouper au sein d'une association. Alors, la FEEP, c'est un organisme qui existe dans sa forme actuelle depuis l'an 2000. Auparavant, il comptait trois associations : l'AIES (Association des institutions d'enseignements secondaires), l'ADESP (Association des établissements scolaires privés) et l'APEQ, (Association des institutions de niveaux préscolaire et élémentaire du Québec).

En se regroupant, au sein de la FEEP, les établissements membres lui ont conféré la mission suivante :

Le soutien au développement des établissements membres, la défense des intérêts des établissements, la recherche et le développement, la promotion de l'enseignement privé.

Les actions de la FEEP, se centrent autour de deux pôles majeurs :

- * soutenir le développement d'une culture de service et de partage pour tout le réseau de l'enseignement privé;
- * développer une image de marque dans notre mission éducative au Québec.

Le CPEP est axé sur les services aux parents :

- * des rencontres d'informations avec les parents des écoles privées du Québec;
- * des rencontres avec les associations et directeurs généraux du secteur privé;
- * des conférences, des congrès régionaux et provinciaux;
- * un secrétariat provincial permanent * une expertise de plus de 30 ans.

J'ai fait un petit aparté pour vous présenter la Fédération. C'est en s'unifiant, en étant ensemble que les choses portent fruits. Alors, nous partageons ce que nous avons fait dans nos conseils, nos rencontres avec les écoles et eux partagent ce qu'ils font comme travail, alors nous nous enrichissons les uns, les autres.

Ça veut dire que ça fait 30 ans que l'Association, porte une attention spéciale et qui a créé par le fait même le Comité provincial de l'enseignement public, une belle expertise du côté du privé.

Le CPEP et ses actions

- * Participation à la table de concertation de l'enseignement privé (CEP)
- * Présentation lors des Assises nationales des États généraux de l'éducation
- * Consultation, rédaction et mémoire
- * Dépôt d'une pétition appuyée par 275,000 personnes pour le maintien du financement de l'école privé (avril 1997)
- * Obtention d'une rencontre avec le Premier ministre qui permit la création d'une table de travail (Gouvernement et enseignement privé)
- * Organisation d'un congrès provincial « L'école privée à l'heure des changements », etc.

(Voir dans les 40 ans d'histoire)

L'évolution très rapide du monde de l'éducation, les nombreuses législations, la relève institutionnelle, les difficultés de financements technologiques nous amènent à constater qu'il est indispensable pour les parents « du secteur privé » de se regrouper pour défendre leurs droits et les faire respecter.

C'est une nécessité pour les parents de faire partie d'un organisme qui se veut le reflet de ses partenaires.

De plus, les parents peuvent compter sur le CPEP pour défendre leur choix.



Au cours des décennies, des changements profonds ont grugé graduellement la confiance des parents.

Lorsqu'on dit gruger la confiance, comme je vous le disais au tout début, c'est certain qu'il y a beaucoup de changements, il y a beaucoup de choses qui se produisent, mais souvent ce qui est le plus décevant, c'est qu'on n'a pas vraiment compris les « pourquoi » et les « comment » de ces changements, pourquoi on les fait, ni les raisons.

Les instances qui travaillent à ce niveau-là les comprennent plus vite parce que nous sommes dans cette discipline de travail, mais quand on dit gruger graduellement la confiance des parents, c'est lorsqu'ils n'ont rien compris à tous ces changements-là.

Lorsque l'on donne l'information sur les changements tout est déjà fait.

Alors, voilà la déception des parents et ils deviennent de plus en plus méfiants.

Déjà des milliers de parents ont compris qu'un individu seul n'a pas la force d'un groupe devant les autorités gouvernementales.

Le CPEP, c'est donner une voix aux parents.

Conclusion

L'Association des parents catholiques entérine à la fois le travail pour l'école privée et aussi le travail pour l'école publique.

Au cours des décennies, des changements profonds ont grugé graduellement la confiance des parents.

Enfin, l'APCQ a été de ceux et celles qui ont vu loin en prédisant ce qui nous arrive en ce moment.

Elle se préoccupe d'être constamment bien informée dans tous les domaines.

La disparition des commissions scolaires confessionnelles a conduit à la disparition complète de l'école publique confessionnelle ainsi que de l'enseignement religieux catholique et protestant de même que l'animation pastorale.

Souvent, il y a consultation. Il y a beaucoup de temps investi, on produit un résumé avec l'opinion des parents (des personnes consultées).

La procédure continue et ce qui en suit... ils produisent le document et celui-ci nous est imposé ... sans libre choix.

Cet état de fait fait perdre aux parents le droit de choisir pour leurs enfants.

Ce qui est encore plus décevant aujourd'hui, c'est de constater le peu de respect du droit des parents en éducation.

Sans oublier, la transformation des commissions scolaires, la laïcisation complète du système public d'enseignement... prévu pour 2008.

Cela démontre que l'association a toujours sa place et combien il est important de faire circuler l'information auprès des parents du public et du privé pour une plus grande compréhension des changements que l'on nous impose souvent sans en avoir vraiment compris le pourquoi.

Il est important de continuer notre mission en se rappelant toujours que c'est ensemble que nous arrivons à faire les choses et à les mener à terme.

Comprendre pour mieux agir, voilà le rôle que l'APCQ a tenu et tient toujours auprès de ses membres par l'action de ses divers comités.

Il ne faut pas penser que l'Association fait cette action toute seule.

Ce n'est pas le petit noyau de gens qui sont au bureau, section Montréal et section Provinciale, ce sont toutes les personnes qui se joignent à nous qui fait que nous produisons nos interventions, c'est la vraie réalité de l'Association des parents catholiques.

Voilà quelques temps, l'APCQ a reçu pour une conférence M. Yves Mariani, responsable de l'Observatoire national de l'enseignement catholique de France, pour échanger sur LES PLUS RÉCENTS DÉFIS DE L'ÉDUCATION DANS LES ÉTABLISSEMENTS CATHOLIQUES DE FRANCE.

Cela a été un très bel enrichissement. Les gens ont très bien assimilé le partage de M. Mariani.

C'est là que nous voyons que ce qu'il nous apportait et les déceptions que nous vivons, il les ont vécues, eux.

Mais ce qui est profitable surtout c'était de voir l'ensemble des parents qui se sont mis ensemble pour pouvoir continuer à vivre ce défi de l'éducation.

Ensemble et non seul chacun pour soi, mettre nos richesses en commun pour pouvoir arriver à mieux comprendre et assimiler ces choses-là.

Oser parler des difficultés, se faire entendre et trouver des solutions ensemble.

Voilà ce que l'APCQ a toujours développé avec ses divers partenaires et les parents.

Il faut continuer de présenter le point de vue des parents, qu'ils choisissent l'école publique ou l'école privée, ils sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants et l'État doit absolument en tenir compte dans une société que l'on dit ÊTRE DÉMOCRATIQUE.

Merci beaucoup de m'avoir reçue chez-vous.

www.familis.org/riopfq/publication/pensons89/joyal.html



Association des parents catholiques du Québec

7400, boulevard St-Laurent, bureau 406
Montréal (Québec) H2R 2Y1

Bureau provincial : (1) 514-276-8068

Bureau régional Montréal : (1) 514-279-0670

Domicile : (1) 514-254-2779

Télécopieur : (1) 514-948-2595

Madame Diane Joyal



apcq406@bellnet.ca

www.rameurs.qc.ca/apcq/

Les familles et la santé

Les familles et la santé - le 21 février 2007

Les personnes-ressources



Mme Francine Dubé
Directrice générale
Société québécoise de la schizophrénie

Dre Suzanne Parenteau
Médecin conseil
Seréna

M. Michel Clavet
Conseiller
Direction des politiques et des orientations stratégiques
Direction générale adjointe de la planification stratégique

La santé et les services sociaux au Québec : caractéristiques, composantes et enjeux

M. Michel Clavet
Conseiller
Direction des politiques et des orientations stratégiques
Direction générale adjointe de la planification stratégique

La santé et les services sociaux au Québec
caractéristiques
composantes
enjeux

Présentation faite au Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Québec

Ministère de la Santé et des Services sociaux
21 février 2007

Le Québec

- Population (2005) : 7,6 millions hab.
- Espérance de vie à la naissance (2005) : 80,3 ans
 - Hommes : 77,6 ans
 - Femmes : 82,7 ans
- Territoire : 1,7 million km²

Les responsabilités du Québec

- Un système sociosanitaire à financement PUBLIC, universel, où :
 - La population est mise à contribution
 - Les usagers ont des droits
 - Les usagers peuvent se plaindre
 - L'intégration des volets santé et social coexiste

L'encadrement législatif

- Les services de santé :
 - Loi sur l'assurance hospitalisation (1961)
 - Loi sur l'assurance maladie (1971)
 - Loi sur les services de santé et les services sociaux (1971)
 - Loi sur l'assurance médicaments (1997)
 - Loi sur la santé publique (2001)

Les régimes de protection sociale

- Les services sociaux :
 - Loi sur la protection de la jeunesse (1977)
 - Loi assurant l'exercice des droits des personnes handicapées (1978)
- Autres protections législatives :
 - Personnes en perte d'autonomie
 - Loi sur le tabac (2005)
 - En matière de violence, suicide, toxicomanies, alcoolisme, cyberdépendance et jeu compulsif

Répartition des budgets par fonction (2006-2007)

Total 22.1 G\$

Fonction	Pourcentage
Établissements (cinq missions)	59%
Soins médicaux	15%
Autres	15%
Assurance-médicaments	9%
Organismes Communautaires	2%
Administration centrale	1%



Régie de l'Assurance Maladie du Québec (RAMQ)

- Administre les régimes publics :
 - Soins médicaux
 - Régime général d'assurance-médicaments
 - Plus de 40 autres programmes complémentaires
- Budget prévu en 2006-2007 : 5,5 G\$

L'importance du secteur santé

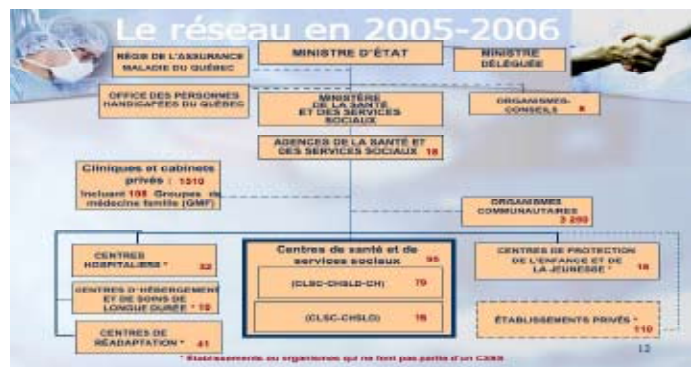
- 6,4 % de la main-d'œuvre active
- Plus du tiers du budget du Québec (38 %)
- Dépenses totales de santé, publiques (71,7 %) et privées (28,3 %), se chiffrent à 10,4 % du PIB (2004)



Enjeux majeurs

- Évolution des besoins
- Révolution technologique et des pratiques
- Financement
- Viellissement de la population

Le réseau



En résumé, les responsabilités

Ministère :

- Planification stratégique et coordination
- Répartition équitable des ressources
- Évaluation des résultats

Agence :

- Coordination des services
- Allocation des ressources via ententes
- Évaluation des services

Établissement :

- Prestation des services généraux et spécialisés à la population

La Loi sur l'administration publique a introduit la gestion axée sur les résultats qui est appliquée, dans le secteur sociosanitaire, selon une perspective de renforcement de l'imputabilité entre les paliers de gestion

Les réseaux locaux de services (RLS)

- Offrir aux citoyens des services plus accessibles, mieux coordonnés, plus personnalisés et sans rupture
- Assurer une meilleure prise en charge des personnes
- Agir pour améliorer la santé et le bien-être de la population
- Rapprocher la prise de décision de ceux qui offrent les services ou qui les utilisent
- Consolider le partenariat avec les nombreux acteurs concernés par les services de 1^{re}, 2^e et 3^e ligne
- Mobiliser les cliniciens et favoriser leur participation à l'organisation et à la gestion des services

Deux principes pour agir collectivement

- Deux principes orientent l'action en vue de mieux intégrer les services :
 - La responsabilité populationnelle
 - La hiérarchisation des services



Les services offerts sur le territoire local

- Des services offerts par les centres de santé et de services sociaux
 - Services de prévention, d'évaluation, de diagnostic et de traitement, de réadaptation, de soutien et d'hébergement institutionnel public.
- Services offerts par les médecins généralistes
 - Services médicaux généraux (cliniques médicales, GMP et cliniques réseau)
- Services offerts par les ressources d'hébergement institutionnelles et non institutionnelles
- Services offerts par les organismes communautaires, les entreprises d'économie sociale, les pharmacies communautaires et les autres ressources privées du territoire, notamment les résidences pour personnes âgées en perte d'autonomie
- Services hospitaliers généraux et spécialisés offerts généralement par le CSSS
 - Urgence
 - Hospitalisation et services ambulatoires des hôpitaux
 - Spécialités médicales locales
 - Plateaux diagnostiques de base
- Un maximum de services sociaux, de services de santé, de réadaptation et de services spécialisés devraient être déconcentrés sur le territoire local

Les services régionaux

- Services médicaux spécialisés dispensés dans les hôpitaux régionaux
- Centres de protection de l'enfance et de la jeunesse
- Centres de réadaptation (déficience physique, déficience intellectuelle, toxicomanies)
- Santé publique

Les services nationaux

- Centres hospitaliers universitaires (CHU)
- Centres hospitaliers affiliés universitaires (CHAU)
- Centres de santé et de services sociaux avec désignation universitaire
- Instituts universitaires (IU)
 - Réseaux universitaires intégrés de santé (RUIS) : corridors de services

Les outils de santé publique

- Le Programme national de santé publique (2003-2012) :
 - Le plan national d'action en santé publique
 - Les plans régionaux d'action
 - Le plan local d'action
- L'article 54 de la Loi sur la santé publique

Priorités d'action 2005-2010

- Accès aux services chirurgicaux
- Accès aux services médicaux de 1^{ère} ligne
- Accès aux services sociaux et de réadaptation
- Prévention chez les jeunes (habitudes de vie)
- Intégration des services aux personnes âgées
- Lutte au cancer et aux maladies chroniques
- Gamme de services de santé mentale
- Intervention auprès des jeunes et des familles en difficulté

Priorités d'action 2005-2010

- Qualité et sécurité des interventions
- Protection de la santé publique (pandémie)
- Politique du médicament
- Plan d'informatisation du réseau
- Disponibilité des ressources humaines

Le mot de la Fin

Merci

<http://www.msss.gouv.qc.ca/>

www.familis.org/riopfq/publication/pensons89/clavet.html



M. Michel Clavet

Ministère de la Santé et des services sociaux
 Édifice Catherine-de-Longpré
 1075, chemin Sainte-Foy
 15^e étage
 Québec (Québec) G1S2M1
 Vox: (1) 418-266-7171
 Fax : (1) 418-266-7197
www.msss.gouv.qc.ca/
ministre@msss.gouv.qc.ca



L'influence de l'environnement sur la santé et la fertilité

Dre Suzanne Parenteau

Médecin-conseil

Seréna

www.familis.org/riopfq/publication/pensons89/parenteau.html

Diminution de la fertilité humaine

Facteurs biologiques et environnementaux

Quelques définitions

Fertilité : capacité de concevoir

Fécondité : ayant conçu et mené un enfant à terme.

Santé reproductive ajoute la santé de l'enfant et son développement normal

Sub-fertilité, pas de conception après un an sans contraception.

Retard de conception, ou **délai à concevoir**, mesure permettant aux chercheurs de comparer des groupes de couples pour mesurer l'effet de divers facteurs.

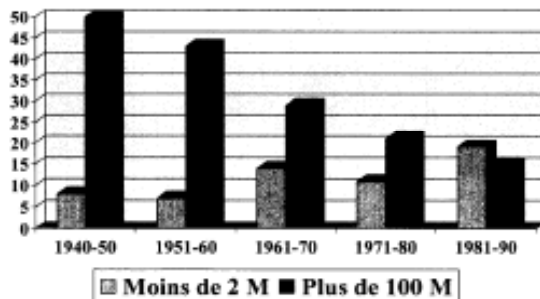
Diminution de la fertilité des couples

On rencontre de plus en plus de couples qui sont déçus de ne pas réussir immédiatement une grossesse dès le moment où ils laissent la contraception. Souvent l'examen médical ne trouve aucune cause précise et identifiable. On recourt de plus en plus fréquemment à la reproduction assistée. Si la première tentative de conception se produit tard, les chances de succès sont moindres. Est-ce l'âge en lui-même, ou est-ce que toutes sortes d'obstacles se sont accumulés avec les années ?

Diminution de la qualité du sperme

La nature avait prévu une grande générosité quant à la quantité de spermatozoïdes présents dans une éjaculation. Or, lorsqu'on étudie la tendance sur quelques décennies, et même si certaines études sont contradictoires, la majorité démontre

Évolution du compte spermatique



une diminution de la proportion des hommes qui ont un compte spermatique au-dessus de la norme, en même temps qu'une augmentation de la proportion des hommes qui ont un compte au-dessous [1].

Pour évaluer la qualité du sperme, on considère la concentration, c'est-à-dire la quantité de spermatozoïdes par ml. On considère aussi la morphologie, le pourcentage de formes normales (une seule tête, un seul flagelle, etc). Finalement, on compte la motilité, le pourcentage de spermatozoïdes mobiles.

L'évolution dans le temps nous fait constater aussi l'augmentation de deux autres problèmes reliés à la reproduction masculine : les cancers des testicules chez les hommes jeunes, et la cryptorchidie à la naissance des garçons (testicules restés dans l'abdomen et non descendus dans les bourses). Les savants relient ces problèmes à la pollution, comme d'autres problèmes hormonaux ou sexuels constatés chez les animaux. Qu'on se rappelle les reportages sur les poissons et batraciens des Grands Lacs, du Saint-Laurent et de nos rivières...

Obstacles à la fertilité

Infections génito-urinaires

Qu'elles soient en phase active, ou permanentes, ou récidivantes, ou aient laissé des séquelles, elles peuvent être des obstacles à la fertilité chez l'homme comme chez la femme, soit à cause des toxines bactériennes en phase active, soit à plus long terme à cause du rétrécissement causé par les cicatrices bloquant plus ou moins les canaux minuscules par où les cellules reproductrices doivent passer pour se rejoindre.

« Timing » des relations sexuelles

D'après un gynécologue d'expérience, plusieurs délais de conception s'expliquent par le fait que les couples n'ont pas assez de relations sexuelles, en fait pas assez au moment favorable. Une étude américaine [2] a constaté une survie du sperme de 6 jours, mais beaucoup d'hommes n'ont pas un sperme viable si longtemps. Pour que la grossesse soit possible, il faut que le sperme puisse profiter d'une glaire cervicale favorable, ce qui se produit dans les jours précédant l'ovulation.

Séquelles de la contraception

Les femmes qui viennent de laisser « la pilule » ou le stérilet prennent un peu plus de temps en moyenne avant d'obtenir une grossesse. Après « la pilule », certaines souffrent d'un délai exceptionnel de plusieurs mois avant d'ovuler de nouveau. Dans le cas des injections contraceptives, les délais de conception peuvent durer jusqu'à 9-10 mois [3].

Tabagisme

Non seulement la fumée du tabac introduit dans l'organisme de nombreux polluants, mais les compagnies en ajoutent d'autres dans les cigarettes, en particulier pour augmenter l'accoutumance. Les couples où les femmes fument ou sont exposées à la fumée des autres connaissent plus de « retard de conception » [4]. Les fumeurs démontrent une qualité inférieure du sperme (nombre et anomalies) [5], [6]. Les femmes qui fument ont eu des résultats de 2 à 3 fois plus défavorables après des traitements d'infertilité, y compris la fécondation in vitro [7]. De plus, les femmes qui fument pendant la grossesse ont un risque plus élevé de toutes les complications de la grossesse et de l'accouchement.

Alcool

Il est bien reconnu que la prise d'alcool durant la grossesse n'est pas sécuritaire. Mais il est moins connu que les retards de conception peuvent aussi être reliés à la prise d'alcool, chez les deux partenaires [9], [11]. Ce dont on n'entend pas parler non plus, c'est qu'une prise importante d'alcool par le père deux à trois mois avant la conception peut être reliée à des fausses-couches et à des anomalies congénitales. En effet, les spermatozoïdes prennent entre presque trois mois pour se développer dans les testicules et sont particulièrement vulnérables aux variations génétiques au début de leur développement [8].

Drogues récréatives

Même la marijuana, qu'on croit souvent inoffensive, a prouvé nuire aux spermatozoïdes (nombre, motilité et normalité de la forme). Chez la femme, elle serait un facteur de problèmes d'ovulation, d'irrégularité menstruelle et est associée à l'infertilité [11].

Pesticides

Le Collège des médecins de famille de l'Ontario a fait une revue de l'effet des pesticides sur la santé [9]. Les pesticides peuvent entrer dans notre corps par la peau, par la respiration, par le système digestif (lorsque contenus dans l'eau et les aliments). En plus d'être un facteur de cancer et d'allergies, ils peuvent l'être de problèmes de la santé reproductive (anomalie du sperme, problèmes érectiles, sub-fertilité, anomalies congénitales, fausses-couches, mort des bébés avant ou juste après la naissance, problèmes de santé chez les bébés).

Par exemple, une étude en région agricole a montré que les risques d'infertilité étaient beaucoup plus grands si la femme avait mélangé ou appliqué des herbicides au cours des deux ans avant d'essayer de concevoir, et trois fois plus grands si elle avait utilisé des fongicides [9].

Des études ont montré à répétition la diminution de qualité du sperme si l'homme était exposé à des pesticides durant les trois mois précédant l'examen. Par ailleurs, il semble que le chromosome Y, présent dans les spermatozoïdes responsables de la conception des garçons soit encore plus vulnérable que les autres, car des accidents dans des usines de dioxine ont causé un déficit de garçons parmi les naissances qui ont suivi lorsque c'était le père qui travaillait à l'usine [10].

Pollution industrielle

L'Association canadienne de droit en environnement et Défense environnementale, ont relevé la libération par l'industrie, dans l'air, en 2002, de plus de 14 millions de kilogrammes de produits chimiques reconnus pour causer des problèmes de santé reproductive, en plus de presque un milliard de kilogrammes de monoxyde de carbone causant les mêmes dangers. (Cela n'inclut même pas le monoxyde de carbone résultant du transport). Même si l'industrie est encouragée à réduire ses émissions toxiques, elles ont augmenté au total de 21% dans l'air, de 139 % dans l'eau et de 23 % dans le sol, entre 1995 et 2002 (dernière année pour laquelle les chiffres sont disponibles).

Pollution reliée à notre vie quotidienne

Des composantes toxiques, dommageable pour la reproduction, se retrouvent à faible dose dans de nombreux produits de notre vie quotidienne [11], [12], pour le nettoyage de la maison ou l'entretien corporel et le maquillage, les appareils électroniques, le rembourrage de meubles et de véhicules, les ustensiles de cuisson non-adhésifs, la pellicule plastique avec laquelle on enveloppe des aliments, les tissus de la maison ou des vêtements et les matériaux de construction.

Beaucoup viennent de l'industrie du pétrole sous forme de produits plastiques ou de composantes plastiques de produits qui sont destinés à nous rendre la vie plus facile ou moins chère; les traitements antifroissage des vêtements ou de la literie, les traitements antitaches des tapis, meubles et tissus, le revêtement antiadhésif des casseroles, les agglomérés de bois, les rideaux de douche en vinyle, des bouteilles et contenants de plastique, des jouets, et divers articles de maison et de bureau. Certains produits ont justement été inventés pour nous protéger, comme les ignifuges. On les retrouve dans les meubles rembourrés, les rideaux, les tapis et les appareils électroniques. Ils ont été retrouvés dans la poussière de la maison, le sang et le lait humains. Les phtalates sont intégrés à beaucoup de produits courants contenant du vinyle et à des matériaux de construction, et aussi ils permettent aux parfums artificiels des produits de soins corporels et cosmétiques, de lessive, de nettoyage et d'ambiance de persister plus longtemps. Malheureusement, le plaisir de notre odorat se paie par la présence de phtalates dans l'eau à boire, le sol, la poussière de nos maisons, le gras des aliments et dans le sang humain et le lait maternel humain. Ils perturbent les hormones et peuvent causer des anomalies congénitales des organes mâles.

Les dommages (prouvés) peuvent toucher les hormones (androgènes, estrogènes, hormone thyroïdienne), ou la reproduction (cancer des testicules, anomalies du système reproducteur mâle ou du sperme; endométriose, problèmes d'ovulation, grossesses ectopiques et fausses-couches).

On peut dire que les émissions sont trop faibles pour nuire. Il faut tenir compte de la persistance, capacité d'une substance à résister à la digestion, au pourrissement ou à toute forme de dégradation; c'est ainsi que les faibles doses s'additionnent les

unes aux autres et que les résidus de divers produits peuvent interagir de diverses façons. Il faut aussi compter avec la bioaccumulation : la capacité d'une substance de se transmettre d'un vivant à l'autre. Par exemple, des contaminants des algues aux petits poissons, aux moyens, aux gros jusqu'à notre assiette. Et le rapport 2006 sur la présence de substances toxiques dans les membres de familles canadiennes a trouvé chez des enfants des dérivés de produits dont l'usage est défendu depuis bien avant leur naissance .

Alimentation

La relation entre la pollution et l'alimentation est à double sens : nos aliments peuvent contenir des polluants mais nous pouvons aussi trouver dans une saine alimentation des éléments qui peuvent nous aider à contrer les effets de la pollution.

La nourriture peut contenir des substances nuisibles puisées dans le sol, l'eau ou l'air, y compris des pesticides persistants.

D'autre part, une alimentation variée, riche en légumes, fruits et grains entiers, préférablement biologiques, peut fournir à notre organisme une variété d'éléments qui non seulement apportent nourriture à nos cellules, mais encore contribuent au contrôle du métabolisme cellulaire et contrebalancent les dérives initiées par les polluants.

Que faire ?

La pollution nous entoure de toutes parts. On peut être défaitiste et se dire que de toute façon, on n'y peut rien. Mais on peut aussi décider de faire notre part en participant aux actions communautaires antipollution et changer quelques habitudes de notre vie personnelle. Ceux qui ne se sentent pas concernés par la diminution de fertilité le seront peut-être par les autres perturbations des systèmes reproducteurs : cancers génitaux des hommes et des femmes, dérèglement des cycles menstruels, endométriose, ménopause difficile, etc

On peut garder l'œil ouvert sur les actions de nos divers paliers de gouvernement par rapport par exemple, au contrôle des pesticides les plus nuisibles, à la réglementation des substances chimiques néfastes pour la santé, à l'étiquetage des produits, au contrôle de la qualité des eaux, s'informer à des sources fiables et participer à l'action des groupes de citoyens concernés.

Sachant que le monoxyde de carbone est un polluant produisant des effets hormonaux et reproducteurs adverses, on peut se joindre à l'effort de ceux qui visent une diminution de la pollution due aux transports : amélioration du transport en commun, covoiturage, Communauto, bicyclette et marche, autos moins polluantes, etc.

Dans notre alimentation, nous privilégierons les aliments biologiques, mangerons en abondance légumes et fruits frais, légumineuses, noix, et toutes formes de grains entiers, huiles de qualité. Nous éviterons de soumettre à la chaleur les contenants en plastique non prévus à cet effet; nous utiliserons surtout du verre pour ranger la nourriture au frigo ou au congélateur; nous éviterons autant que possible les casseroles antiadhésives et la pellicule plastique pour emballer les aliments. Nous éviterons le contact des aliments acides avec les contenants ou la pellicule d'aluminium.

Dans nos maisons et nos bureaux, il y a bien des petites améliorations qui ne sont pas tellement difficiles et qui réduiront l'exposition risquée. Quelques minutes à chaque heure, nous nous éloignerons de notre ordinateur pour diminuer l'aspiration des substances ignifuges et l'exposition au rayonnement, nous nous tiendrons à distance du poste de télévision, du système de son et du four à micro-ondes, nous remplacerons notre rideau de douche en vinyle par du tissu. Lors des prochains achats de tissus, tentures, nappes, vêtements, meubles rembourrés, tapis, nous nous informerons s'ils sont traités antitache. Nous aérerons régulièrement la maison et l'automobile plutôt que d'utiliser des parfums



artificiels. Nous compterons surtout sur l'eau, autant pour l'hygiène personnelle que pour le nettoyage domestique, et utiliserons des produits de nettoyage écologiques en nous en tenant aux quantités minimales nécessaires. Lors des prochaines constructions ou rénovations, nous rechercherons les produits les moins toxiques, à la fois pour la durée des travaux et à long terme.

Conclusion

S'il y a diminution de la fertilité et perturbation des fonctions reproductrices dans notre société, nous pouvons en identifier quelques facteurs reliés à des formes de pollution. Une fois additionnés les uns aux autres, et au long des années, ils finissent par compter. Contre certains de ces polluants, notre seul recours est collectif; contre d'autres, nous avons le pouvoir de changer de petites habitudes de notre vie quotidienne.

Quelques références générales

La fertilité naturelle, Nikki Bradford, Hurtubise, Montréal, 2003.

[www.greenpeace.org/France/press/reports/Chercher Attention fragile](http://www.greenpeace.org/France/press/reports/Chercher%20Attention%20fragile).

www.environmentaldefence.ca/toxicnation/home.php Voir le rapport sur les familles (2006), en français. *Make your home a healthy home* n'existe qu'en anglais.

Le groupe britannique FORESIGHT aide depuis plusieurs années, avec une approche proactive naturelle préconceptionnelle, les couples qui ont des problèmes de fertilité et de fausses-couches.

www.foresight-preconception.org.

www.environnementsainpourlesenfants.ca Toxiques à éviter avant et pendant la grossesse, et pour les jeunes enfants.

Rapport sur la pollution chez les familles canadiennes

L'organisme canadien *Défense environnementale* a fait deux études pour déterminer la présence de contaminants chez l'être humain. [13]

La première, publiée en 2005, s'intitule *Une nation toxique : Rapport sur la pollution chez les Canadiens*. Elle révèle la présence de 60 des 88 produits chimiques ciblés chez 11 adultes volontaires choisis à travers le pays, et présentant des occupations et des modes de vie divers. « On a détecté en moyenne 44 produits chimiques chez chaque volontaire, dont 41 cancérigènes, 27 dérégulateurs hormonaux, 21 toxines respiratoires et 53 agents toxiques pour la fécondité et le développement » des enfants. « Bien que les PBC aient été interdits dans les années 1970, ils ont été détectés chez tous les volontaires, y compris les personnes nées au début des années 1980 », mais heureusement en quantité moindre chez ces derniers.

La deuxième étude, publiée en 2006, s'intitule *Des enfants empoisonnés - Une nation toxique : Rapport sur la pollution chez les familles canadiennes*.

On a trouvé la présence de 46 des 68 produits ciblés chez les enfants, parents et grands-parents de 5 familles canadiennes (13 personnes). « Au total, on a détecté chez les volontaires la présence de 38 cancérigènes, 23 perturbateurs hormonaux, 12 toxines respiratoires, 38 toxines nocives pour la reproduction ou le développement et 19 neurotoxines ». « Bien que les PBC et de nombreux pesticides organochlorés aient été interdits avant la naissance des enfants de l'étude, ces produits chimiques ont été détectés chez tous les enfants et chez tous les parents ». Toutefois ces produits étaient moins nombreux et moins concentrés chez les enfants. « Dans plusieurs cas, la contamination par certains produits chimiques toujours en usage était plus grande chez les enfants que chez leurs parents ».

Sensibilité particulière des enfants aux polluants

* Les enfants mangent plus que les adultes, en comparaison de leur poids.

Références spécifiques au texte

A) Seréna-Québec, 6646 Saint-Denis, Montréal, Québec H2S 2R9 (1) 514-273-7531 info@serena.ca www.serena.ca

[1] Carlsen E et al. Evidence for decreasing quality of semen during past 50 years. *Br Med J* 305 (1992):609-613.

[2] Wilcox AJ et al. Timing of Sexual Intercourse in Relation to Ovulation. *N Engl J Med* 333 (1995): 1517-21

[3] Hatcher RA, Depo-Provera, Injections, Implants, and Progestin-only Pills. In: Hatcher RA et al. *Contraceptive Technology, 18th Rev. Ed.* New York: Ardent Media Inc., 2004: 466

[4] Greenlee AR Risk factors for female infertility in an agricultural region. *Epidemiology* 2003 ; 14(4) : 429-436.

[5] Vine, MF. Smoking and Male Reproduction: A Review. *Int J Androl*. 19.6 (1996): 323-37

[6] Forman R and al Drug-induced infertility and sexual dysfunction. Cambridge University Press, Cambridge, Great Britain, 1996, pp 106-123.

[7] Neal, MS et al. Sidestream Smoking is equally as damaging as mainstream smoking on IVF outcomes. *Hum Reprod* (2005) May 26

[8] [www.greenpeace.org/france/press/reports/ Choisir Attention fragile](http://www.greenpeace.org/france/press/reports/Choisir%20Attention%20fragile)

[9] www.ocfp.on.ca/English/ocfp/Communications/currentissues/pesticides/

[10] Ryan JJ et al. Sex Ratios of Children of Russian Pesticide Producers Exposed to Dioxin. *Environ Health Perspect* 2002, 110(11) :699-701

[11] [www.greenpeace.org/france/press/reports/ Choisir Attention fragile](http://www.greenpeace.org/france/press/reports/Choisir%20Attention%20fragile)

[12] www.environmentaldefence.ca/toxicnation/home.php Les rapports 2005 et 2006 existent aussi en français. *Make your home a healthy home* n'existe qu'en anglais.

* Vu leur taille inférieure, une même quantité de polluants cause une plus grande concentration.

* Les enfants respirent plus vite et absorbent plus de polluants transmis par l'air.

* Les jeunes enfants jouent près du sol et absorbent plus de poussière, souvent chargée de particules chimiques. On a démontré que les vapeurs des pesticides sont plus concentrées à la hauteur des enfants.

* Les jeunes enfants touchent à tout et goûtent tout.

* L'organisme immature des enfants n'a pas encore appris à bien se défendre contre les agressions chimiques.

* La croissance rapide s'accompagne d'une plus grande vulnérabilité.

Familles à faible revenu : souvent plus grand risque

* Logements de qualité inférieure, plus susceptibles de contenir du plomb et de l'amiante.

* Immeubles à logements vulnérables aux coquerelles souvent exposés aux pesticides.

* Vieux meubles et tapis souvent chargés de plomb, pesticides et autres contaminants.

* Quartiers pauvres souvent situés à proximité de zones industrielles, d'artères à haute concentration routière, de dépotoirs.

* A Toronto, deux fois plus d'hospitalisations pour troubles respiratoires d'enfants de quartiers défavorisés.

* Nutrition déficiente rend la santé plus vulnérable aux contaminants environnementaux. Manque de protéines, de calcium et de fer augmente l'effet de l'exposition aux substances toxiques, en diminuant la capacité de l'organisme à se défendre. Faible revenu diminue la possibilité de recourir à la protection que fournirait l'abondance de fruits et légumes frais, et encore plus des produits biologiques.

Extraits et résumé par Suzanne Parenteau, médecin-conseil à Seréna, 6646, rue Saint-Denis, Montréal, Qc, H2S 2R9. 514-273-7531, le 19 février 2007

Note

[13] www.environmentaldefence.ca/toxicnation/home.php On peut avoir les deux rapports en français et en anglais. Un document pratique : *Make your home a healthy home* n'existe qu'en anglais.

Substances chimiques préoccupantes pour la santé et la reproduction humaine

FAMILLE CHIMIQUE	USAGES COURANTS	PRÉOCCUPATIONS pour la SANTÉ et la REPRODUCTION
Alkylphénols et substances apparentées (en particulier éthoxylates d'alkylphénol, ou APE)	<ul style="list-style-type: none"> * Anciennement dans les secteurs de l'entretien industriel et institutionnel (y compris l'entretien domestique) * Finition textile et cuir * Produits de toilette * Production de pesticides 	<ul style="list-style-type: none"> * Action similaire à celle des hormones * Infertilité masculine accrue, diminution de la taille des testicules et de la qualité du sperme
Phtalates (esters de phtalates)	<ul style="list-style-type: none"> * Plastifiants du PVC et certaines applications pour polymères * Agents gélifiants * Solvants et fixateurs dans les cosmétiques et autres produits de soin du corps Produits parfumés artificiellement 	<ul style="list-style-type: none"> * Toxique pour les testicules * Distance anogénitale réduite, fissure de la verge, hypospadias et absence de descente des testicules chez les jeunes garçons * Réduction de la fertilité chez les hommes et les femmes * Toxique pour le fœtus (susceptible d'entraîner la mort ou des malformations)
Retardateurs de flamme bromés (en particulier les diphenyl éthers polybromés, ou PDBE, l'hexabromocyclododécane, ou HBCD, et le tétrabromobisphénol-A ou TBBPA)	<ul style="list-style-type: none"> * Retardateurs de flamme dans appareils industriels et électriques, véhicules, éclairage, câblage et textiles, matériaux de rembourrage et d'isolation (polystyrène) 	<ul style="list-style-type: none"> * Imitation des oestrogènes * Malformations congénitales observées chez les rongeurs * Impacts sur le système nerveux et le développement comportemental * cancer
Composés organoétains (dont mono, di, et tributylétain et triphénylétain)	<ul style="list-style-type: none"> * Stabilisateurs UV du PVC * Produits agrochimiques et biocides * Revêtements antisalissures * Catalyseurs 	<ul style="list-style-type: none"> * inhibition de la production d'hormone stéroïde * impact négatif sur le développement in utero du fœtus, dont anomalies du développement génital chez le fœtus mâle * cancer
Bisphénol-A et ses dérivés	<ul style="list-style-type: none"> * production de plastique polycarbonate utilisé par exemple pour les biberons, les CD, les pare-brises de véhicules légers, etc * production de résines époxy utilisées par exemple dans les revêtements des emballages alimentaires 	<ul style="list-style-type: none"> * activité oestrogénique * altération des organes de reproduction mâles * induction de puberté précoce * réduction de la capacité d'allaitement maternel
Formaldéhyde	<ul style="list-style-type: none"> * traitement antifoissage des tissus 	<ul style="list-style-type: none"> * cancer * maladies respiratoires
Muscs artificiels (dont les muscs nitrés tels que le musc xylène et le musc cétone, ainsi que les muscs polycycliques tels que le HHCB, ou galaxolide et l'AHTN, ou tonalide)	<ul style="list-style-type: none"> * mélange de fragrances pour détergents, tissus, après-shampooing, agents nettoyants, rafraîchisseurs d'ambiance et autres produits domestiques * produits cosmétiques tels que savons, shampooings et parfums 	<ul style="list-style-type: none"> * activité oestrogénique * activité antioestrogénique * troubles du système nerveux * asthme * cancer

Références :

www.greenpeace.org/raw/content/international/press/reports/fragile-our-reproductive-heal.pdf

www.environmentaldefence.ca/toxicnation/french/homefrench.htm

Suzanne Parenteau, médecin-conseil, 2007-02-19



Dre Suzanne Parenteau

Seréna Québec

6646 rue Saint-Denis
Montreal Qc H2S 2R9

Vox : (1) 514.273.7531

(Sans frais) 1.866.273.7362

Fax : (1) 514.273.7532

www.serena.ca/

info@serena.ca

Les ressources alternatives ou les ressources complémentaires et essentielles

Mme Francine Dubé

Directrice générale - Société québécoise de la schizophrénie



Conférence présentée pour le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

Montréal
Le 21 février 2007



De l'information pour comprendre. Du soutien et de l'aide pour mieux vivre

(514) 251-4000 #3400
1-866-888-2323



• **Mission de la SQS**

« Contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des personnes touchées par la schizophrénie et les psychoses apparentées, par le biais d'activités éducatives et de soutien, de participations aux politiques gouvernementales et de contributions à la recherche. »

Rôles des organismes communautaires

- Défense des droits et intérêts des personnes touchées par la maladie mentale (familles-amis-personnes atteintes)
- Promotion du soutien et du rétablissement
- Sensibilisation et éducation du public à ses problématiques
- Formation des familles sur la maladie et de tous les aspects pertinents liés à la maladie pour mieux outiller les familles à y faire face
- Amélioration de la qualité de vie des personnes touchées (famille et personnes atteintes)
- Partenariat avec d'autres organismes, établissements publics ou personnes oeuvrant dans le même domaine
- Soutien et promotion de la recherche (causes, médicaments, thérapies, toute forme de traitement, etc. – moyens de guérir la maladie)



- **A**: Accompagnement
- **I**: Information
- **D**: Défense des droits
- **E**: Éducation
- **S**: Soutien et sensibilisation



SERVICES ET ACTIVITÉS

- Accueil – Écoute – Information – Documentation
- Consultations individuelles et familiales
- Orientation et référence
- Accompagnement
- Centre de documentation
- Conférences mensuelles
- Soirées de ressourcement pour les familles
- Défi Schizophrénie (bulletin)
- Site web: www.schizophrénie.qc.ca

La schizophrénie

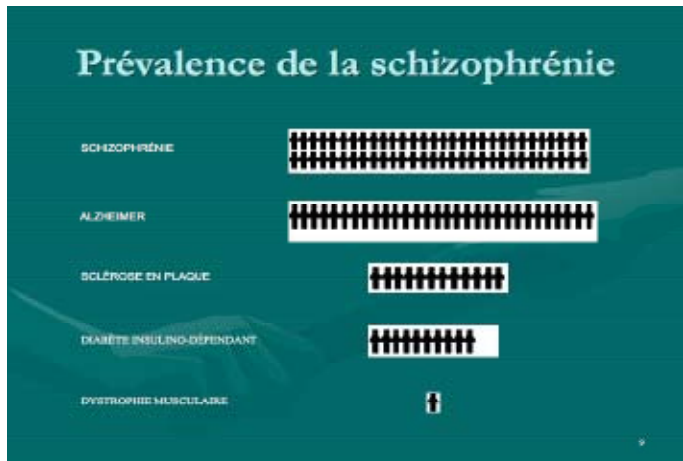
La schizophrénie est une maladie du cerveau, sévère et persistante, causée par un déséquilibre neurobiochimique. Cette maladie affecte la pensée, les sentiments et les émotions, les perceptions et les comportements.

La schizophrénie touche 1% de la population et survient chez les jeunes habituellement entre 18 et 30 ans. La maladie se manifeste par des épisodes aigus de psychose, suivis de divers symptômes chroniques.

Prévalence de la schizophrénie

La schizophrénie est :

- Deux fois plus répandue que la maladie d'Alzheimer.
- Cinq fois plus répandue que la sclérose en plaques.
- Six fois plus répandue que le diabète insulino-dépendant.
- Soixante fois plus répandue que la dystrophie musculaire.



Les symptômes de la schizophrénie

Symptômes positifs
 Manifestations qui s'ajoutent aux fonctions mentales normales. Leur présence est anormale. Ce sont des signes plus extérieurs et observables.

- Hallucinations (auditives, visuelles)
- Idées délirantes
- Une désorganisation de la pensée
- Un langage incohérent
- Des agissements bizarres

Les symptômes de la schizophrénie

Symptômes négatifs
 Constituent un manque ou une absence de comportement normalement attendus

- L'isolement et le retrait social
- Une difficulté croissante à tenir une conversation, à communiquer ses idées ou ses émotions
- De l'apathie et une perte d'énergie
- Une perte d'intérêt pour les activités coutumières tel le travail ou les études
- De l'indifférence vis-à-vis son apparence extérieure et une négligence de l'hygiène personnelle

La schizophrénie n'est pas:

- Rare – personne n'est à l'abri
- Un dédoublement de la personnalité
- Une faiblesse de caractère
- Causée par des parents négligents ou dominateurs
- Causée par une expérience traumatisante vécue dans l'enfance
- Causée par le résultat d'une action ou d'un échec quelconque de la personne atteinte

Traitements de la schizophrénie

Il est important de souligner que si, encore aujourd'hui, la maladie ne se guérit pas, **la schizophrénie se traite.**

L'approche bio-psycho-sociale dans le traitement de la schizophrénie peuvent permettre à la personne atteinte non seulement de redevenir fonctionnelle mais également de retrouver une vie gratifiante et valorisante, tant sur le plan personnel que sur le plan social.

Traitements de la schizophrénie

L'approche bio-psycho-sociale comporte:

- La prise de médicaments (essentiel)
- La psychothérapie
- La réadaptation et la réinsertion sociale

La psychothérapie

- Aide la personne à reprendre contact avec la réalité
- Permet d'apprendre à gérer ses émotions
- Aide à vivre avec ses vulnérabilités et à reprendre graduellement confiance en elle et à ses capacités

La réadaptation et la réinsertion sociale

Permet à la personne atteinte de reprendre une vie normale grâce à une assistance et à un soutien personnalisés. Cela peut comprendre:

- Une reprise des études
- L'exercice d'un emploi
- La pratique d'un loisir
- L'appartenance à un groupe, etc.



Traitement-Réadaptation-Réhabilitation

- **TRAITEMENT:** ↓ causes & symptômes de la maladie
(le savoir)
- **RÉADAPTATION:** Redonne les moyens d'agir en tenant compte des déficits et des capacités
(le savoir faire)
- **RÉHABILITATION:** Redonne à la personne sa dignité et le pouvoir d'agir (empowerment)
(le savoir être)

Pierre Lalonde MD

La schizophrénie perturbe les activités normales de la famille

- La schizophrénie diffère des autres maladies mentales par l'intensité des soins qu'elle nécessite.
- La responsabilité des soins primaires d'une personne atteinte repose habituellement sur les épaules de la famille.
- Elle doit s'adapter au caractère imprévisible du malade, aux effets secondaires de la médication.
- Elle doit s'adapter à la frustration et à l'inquiétude concernant l'avenir d'un être aimé.
- Elle doit affronter, en temps de crise la décision de l'admission involontaire du malade à l'hôpital - Un des dilemmes les plus difficiles.
- Elle se retrouve confrontée à la stigmatisation et aux tabous associés à la schizophrénie.

Ce qui peut aider les familles

- Apprendre à reconnaître les symptômes
- Obtenir l'aide médicale appropriée
- S'informer pour bien comprendre les traitements
- Apprendre à reconnaître les signes d'une rechute, notamment le retrait social et la détérioration des soins personnels
- S'assurer que la personne atteinte prend les médicaments qui lui ont été prescrits et se rend aux rendez-vous fixés avec son médecin
- Vivre au jour le jour
- Prendre soin de soi et des autres membres de la famille
- Aller chercher du soutien

Les attentes des familles à l'égard des professionnels et du réseau

- Du soutien et une gamme étendue de services souples et accessibles centrés sur la famille, la personne atteinte et sa famille et ses proches
- Un équilibre adéquat entre le communautaire et l'institutionnel relativement au soutien et aux traitements
- Un soutien disponible en vue d'améliorer la qualité de vie, les études, l'emploi, les revenus et les appuis sociaux
- Des programmes spécialisés conçus pour répondre aux besoins spécifiques des personnes atteintes « difficiles à traiter »
- Un processus facilitant la communication entre les personnes atteintes, leur famille et les prestataires de services
- L'implication de la personne atteinte et de sa famille dans la prise de décision dans les politiques relatives aux questions des services en santé mentale

Soutien familial et implication

Ce sont les membres de la famille qui assurent la majorité des soins des personnes souffrant de maladie mentale grave. Il est donc vital de leur fournir le soutien pour répondre aux besoins physiques et mentaux de la famille. Les membres de la famille constituent une source incontournable d'information et leur implication dans la planification du traitement ou des soins peut faire une énorme différence dans la façon dont une personne va s'adapter à son trouble mental

www.familis.org/rioptq/publication/pensons89/dube.html

La schizophrénie.

Comprendre et aider.

Société québécoise de la schizophrénie.

2006.



Société québécoise de la schizophrénie

7401, rue Hochelaga
Montréal (Québec) H1N 3M5

Vox : (1) 514-251-4000 #3400

1-866-888-2323
(au Québec seulement)

Mme Francine Dubé



www.schizophrenie.qc.ca/

info@schizophrenie.qc.ca

Les familles et la politique ou les politiques et la famille Les partis politiques présentent leur programme pour les familles

Les familles et la politique ou les politiques et la famille - le 21 mars 2007

Les personnes-ressources



Mme Karine Simard
Candidate dans Taillon
Action démocratique du Québec - ADQ

M. Richard Legendre
Candidat dans Blainville
Parti Québécois - PQ

Dr Amir Khadir
Candidat dans Mercier
Québec solidaire - QS

Mme Marguerite Blais
Candidate dans Saint-Henri-Sainte-Anne
Parti libéral du Québec - PLQ

M. Sébastien Chagnon-Jean
Candidat dans Laurier-Dorion
Parti vert du Québec - PVQ



INVITATION
VII CONFÉRENCE
IBÉROAMÉRICAINE
SUR LA FAMILLE

Mexico D.F.
du 12 au 16
novembre
2007



[Acogida](#) [Versión en español](#) [Version française](#) [English Version](#)

CONVOCATION (en préparation)

L'Ibéroamérique en mode de solidarité

Le développement humain
Les peuples des premières nations et autochtones
L'action sociale de l'entreprise
Les familles vulnérables

VIIe Conférence ibéroaméricaine sur la famille

MEXICO D.F. du 12 au 16 novembre 2007

Gran Meliá México Reforma. Paseo de la Reforma, 1, México D.F.

Invitation à la participation et à la collaboration

États, gouvernements, ambassades, administrations et organismes publics
Organisations des peuples des premières nations et autochtones
Entreprises, organisations patronales, chambres de commerce, foires et salons
ONG, réseaux de coordination
Universités, Instituts de la famille, Églises, Media
Écoles d'administration et de formation professionnelle
Organisations internationales, organismes familiaux, organismes communautaires

Contacts :

jreig@feriavalencia.com jreigmartin@hotmail.com

www.dif.gob.mx/ titular@dif.gob.mx

www.familis.org/conferencias/septimaconferencia2007mexico familis@familis.org

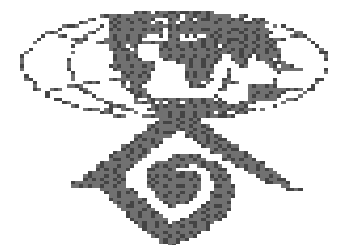
Réservations :

Gran Meliá México Reforma. Paseo de la Reforma, 1, México D.F. veronicas@sol-group.com

Acogida



À l'invitation de
l'Organisation mondiale
pour les familles
FAMILIS OMF
et
La Fundación Internacional
RED IBEROAMERICANA
DE TRABAJO
CON LAS FAMILIAS



Action démocratique du Québec

Mme Karine Simard

Aider les familles, toutes les familles

État de la situation

La famille est l'institution primordiale de notre société et constitue une pièce maîtresse dans la réussite des jeunes vers l'autonomie personnelle.

Or, le modèle québécois d'aide à la famille, hérité du Parti québécois et cautionné par l'actuel gouvernement libéral, est discriminatoire et pénalise bon nombre de familles.

En optant pour le quasi-monopole d'État en matière de garde, les gouvernements libéralo-péquistes négligent les différences inhérentes à la situation de chaque cellule familiale, réduisent la diversité des solutions et ont mis au monde un nouveau registre de listes d'attente !

L'ADQ lutte depuis longtemps pour que l'État soutienne directement les parents, mais si l'État doit aider la famille, il doit aider toutes les familles.

Par ailleurs, dans le contexte de dénatalité actuel, il est légitime de s'inquiéter du renouvellement démographique et de notre pérennité comme nation.

La vision étroite de la famille des gouvernements antérieurs doit donc céder sa place à des actions qui encourageront les couples à agrandir leur famille, qui soutiendront les couples aux prises avec un problème d'infertilité et qui faciliteront pour eux, le processus d'adoption.

Finalement, lorsque, pour diverses raisons, les familles peinent à fournir le soutien physique et moral dont les enfants ont besoin dans leur quotidien et leur vie scolaire, l'ADQ estime que le gouvernement doit soutenir financièrement des solutions pour pallier cette situation et favoriser l'épanouissement des enfants.

Saviez-vous que...

» Moins de la moitié des enfants de 0-4 ans fréquentent un service de garde subventionné (43,5 % en 2003) ?

» Le gouvernement verse 40 \$ par jour pour chaque enfant fréquentant un CPE et 33 \$ par jour pour chaque enfant fréquentant une garderie privée ?

» L'allocation à la naissance en vigueur de 1988 à 1996 a augmenté la natalité au Québec, alors que la tendance à la baisse est réapparue lorsqu'on a mis fin à la mesure ?

» Le nombre de couples qui vivent des problèmes d'infertilité ne cesse d'augmenter au Québec ?

» Il en coûte jusqu'à 30 000 \$ pour adopter un enfant à l'étranger ?

» L'Aide financière aux études n'accorde pas de bourse mais plutôt un prêt supplémentaire aux étudiants-parents qui n'ont pas accès aux services de garde subventionnés ?

Candidate dans Taillon

Les valeurs adéquistes

La famille

La famille est le pilier de la société; elle est au coeur des préoccupations et des actions de l'ADQ.

La liberté de choix

Afin de soutenir les parents dans leur liberté de choix, l'ADQ préconise l'aide financière directe aux parents pour ceux qui ne choisissent pas la garde subventionnée.

La reconnaissance

L'ADQ reconnaît les efforts et la contribution des couples qui agrandissent leur famille.

La cohérence

Un gouvernement qui donne la priorité à la famille doit s'assurer que l'ensemble de ses mesures vont dans le même sens, qu'il s'agisse d'aider les couples qui adoptent, les couples aux prises avec des problèmes d'infertilité ou les étudiants qui se retrouvent parents.

L'ADQ s'engage à :

» REDONNER AUX PARENTS LA LIBERTÉ DE CHOIX.

Offrir à toutes les familles une allocation familiale significative pour chaque enfant d'âge préscolaire ne fréquentant pas le réseau de garderies subventionnées.

» FAVORISER LA VENUE D'UN 3E ENFANT ET LES SUIVANTS.

Verser une allocation à la naissance de 5 000 \$ lors de la naissance ou de l'adoption d'un 3e enfant et pour les suivants.

» SOUTENIR LES PARENTS-ÉTUDIANTS.

Instaurer la gratuité scolaire pour le parent d'un enfant de moins de 18 mois afin de lui permettre de poursuivre ses études ou d'y effectuer un retour.

» AJOUTER LE TRAITEMENT DE L'INFERTILITÉ DANS LE PANIER DE SERVICES DE LA RAMQ.

Reconnaître l'infertilité comme une condition médicale et soutenir des coûts raisonnables pour le traitement de l'infertilité ou des méthodes alternatives de procréation.

» FACILITER L'ADOPTION D'ENFANTS.

Alléger les mécanismes d'adoption au Québec et soutenir financièrement les parents qui adoptent à l'étranger.

» SOUTENIR LES FAMILLES DANS LE SUIVI DES APPRENTISSAGES.

Soutenir les écoles désireuses d'instaurer une période de devoirs et de leçons à l'école primaire afin d'aider les élèves dont les familles ne sont pas en mesure de le faire.



adqaction.com/main.php

karinesimard@adq.qc.ca



Parti libéral du Québec

Mme Marguerite Blais

AIDE À LA FAMILLE

Assurer de bâtir un Québec à dimension humaine

Objectif 2007-2012 : Faire du Québec l'endroit en Amérique du Nord le plus ouvert à la famille, de la naissance à la vieillesse, au sein de communautés plus solidaires et plus sécuritaires.

ENGAGEMENTS DU DEUXIÈME MANDAT

Dans notre deuxième mandat, nous allons poursuivre et intensifier l'aide à la famille. Les mesures que nous avons mises en place, tout spécialement le nouveau Régime québécois d'assurance parentale et le Soutien aux enfants, ont créé un environnement favorable à la hausse du nombre des naissances. En 2006, 82 500 bébés sont nés au Québec, une augmentation de 8% par rapport à 2005. Nos engagements ont pour but que cette augmentation de la natalité devienne une tendance durable.

Nous porterons également une attention particulière à nos aînés, autant à ceux qui sont actifs et en santé qu'à ceux qui sont en perte d'autonomie. Nous allons aussi continuer nos actions en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Nous prenons trois engagements sur ces thèmes.

ENGAGEMENT No 12 : MIEUX SOUTENIR LES PARENTS

Au cours de notre premier mandat, nous avons ajouté 35 000 nouvelles places en services de garde et amélioré la flexibilité des services pour mieux répondre aux besoins des parents, notamment à ceux qui ont des horaires atypiques. Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec poursuivra le développement des places en services de garde rendu nécessaire par l'augmentation des naissances et continuera de faciliter la conciliation travail-famille.

a) 20 000 nouvelles places. Nous ajouterons 20 000 places en services de garde sur la période 2007-2012, notamment en milieu de travail, afin d'offrir des solutions diversifiées aux besoins variés des parents.

b) Des haltes-garderies. Afin d'améliorer l'offre de services aux parents et de mieux répondre aux divers besoins des familles d'aujourd'hui, nous assurerons un financement prévisible et stable aux haltes-garderies en milieu communautaire du Québec, permettant ainsi aux parents de faire garder un enfant pour quelques heures, au moment de leur choix.

ENGAGEMENT No 13 : MIEUX VALORISER LES AÎNÉS QUI VEULENT TRAVAILLER, MIEUX PROTÉGER LES AÎNÉS EN PERTE D'AUTONOMIE

Les aînés du Québec sont de plus en plus nombreux. Ils sont généralement actifs et en bonne santé. Leur contribution à la société québécoise, par le travail à temps partiel, le bénévolat ou le mentorat, est précieuse. D'autres vivent une perte d'autonomie et ont besoin de soins de qualité. Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec valorisera la place des aînés dans notre société.

a) Pouvoir être retraité et travailler sans pénalités. Plusieurs aînés qui ont dépassé l'âge légal de la retraite désirent continuer à travailler. Actuellement, s'ils ont atteint le niveau maximal de prestation au régime des rentes, ils doivent continuer de contribuer sans pouvoir améliorer leurs prestations. S'ils bénéficient d'un régime complémentaire de retraite, ils ne peuvent à la fois continuer à travailler et bénéficier de leur pension. Après 69 ans, ils ne peuvent continuer à contribuer à leur

Candidate dans Saint-Henri-Sainte-Anne

REER et sont obligés d'en retirer des fonds. Nous ferons en sorte, en négociant le cas échéant avec le gouvernement fédéral, que les aînés qui veulent continuer à travailler, que ce soit à temps plein ou à temps partiel, puissent continuer de bonifier leur régime de retraite.

b) Protéger le revenu disponible des aînés. Les aînés qui sont à la retraite reçoivent un revenu fixe. L'indexation des tables d'impôt a contribué à protéger leur revenu disponible. Nous ferons un autre pas en portant de 1 000 \$ à 2 000 \$ la déduction fiscale pour revenu de retraite.

c) Un ministre des aînés. Un ministre consacré aux aînés sera nommé et deviendra leur interlocuteur privilégié au sein du gouvernement. Il aura le mandat de favoriser la participation active des aînés et de s'assurer que leurs intérêts soient pris en compte dans l'ensemble des décisions gouvernementales. Il devra aussi s'assurer que le Québec protège les aînés vulnérables ou en perte d'autonomie.

d) Rehausser la qualité des services dans les milieux d'hébergement. Notre gouvernement a mis en place un important programme de visites d'appréciation des CHSLD publics pour mesurer la qualité des services. Nous maintiendrons ces visites structurées et ajouterons des visites « surprise ». Nous rendrons public le résultat de chacune de ces visites. Nous mettrons en place un programme de certification obligatoire des résidences privées pour personnes âgées. À l'issue de notre deuxième mandat, l'ensemble des résidences auront dû satisfaire aux exigences de cette certification pour continuer leurs opérations.

e) Accroître les soins à domicile pour les aînés en perte d'autonomie. Tout au long de notre mandat nous avons développé l'aide à domicile. Le nombre de personnes qui bénéficient d'une aide à domicile a ainsi augmenté de 14 %, passant de 136 000 en 2002-2003 à plus de 155 000 en 2005-2006. Cette tendance va se poursuivre. Ainsi, dans un deuxième mandat, nous allons :

* Bonifier à nouveau le crédit d'impôt pour l'hébergement d'un parent âgé.

* Offrir davantage de répit pour les aidants naturels.

* Dispenser plus d'heures de soins à un plus grand nombre d'aînés à domicile.

ENGAGEMENT No 14 : ACCENTUER LA LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE

Dans notre premier mandat, nous avons concentré nos efforts de lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale à l'amélioration du revenu disponible des familles avec enfants les plus démunies du Québec et à l'intégration en emploi des personnes assistées sociales aptes au travail.

Dans un deuxième mandat, un gouvernement du Parti libéral du Québec accentuera sa lutte déterminée contre la pauvreté et l'exclusion sociale en agissant en partenariat avec les organismes communautaires familles (OCF) et des organismes communautaires du milieu de la santé et de l'éducation pour améliorer le soutien et l'accompagnement de trois groupes cibles :

* Les enfants en situation de pauvreté, afin qu'ils réussissent mieux à l'école.

* Les jeunes adultes démunis, afin qu'ils intègrent un emploi.

* Les parents en difficulté, afin qu'ils retrouvent leur confiance, pour le plus grand bénéfice de leurs enfants.

Également, au cours de notre second mandat, nous allons porter une attention particulière aux personnes seules de plus de 45 ans. Certaines glissent dans un isolement qui compromet leur capacité de réintégrer la vie active. Nous développerons des mécanismes d'accompagnement, notamment une bonification de la prime au travail, pour les aider à se remettre en mouvement.

AVEC CES MESURES, NOUS CONTINUERONS DE BÂTIR UN QUÉBEC POUR TOUS, CENTRÉ SUR LA FAMILLE, DE LA NAISSANCE À LA VIEillesse.



**Parti
Libéral
Québec**

www.plq.org/index.php

info@plq.org

Parti Québécois

M. Richard Legendre Candidat dans Blainville

UN ENGAGEMENT CLAIR POUR LA FAMILLE ET LES ORGANISMES COMMUNAUTAIRES

Dans un premier temps je tiens à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps d'organiser cette rencontre entre les différents candidates et candidats des partis politiques du Québec. Cette rencontre était très importante pour pouvoir expliquer et présenter notre plate-forme électorale en ce qui concerne la famille et les organismes communautaires qui oeuvrent auprès des familles.

Ma présentation s'est faite en cinq volets que je vous transmets d'une manière télégraphique pour vous éviter un trop long texte et vous conduire vers l'essentiel des propositions du Parti Québécois en ce qui concerne la famille.

J'aimerais préciser que nous proposons un programme complet et concret en matière de famille qui répond aux besoins des familles tout au long de la vie de parents.

Nous avons pris une approche globale car nous croyons à une politique globale, c'est-à-dire, que nous voulons que les besoins des familles se retrouvent dans tous les secteurs de notre société, que tous les ministères se sentent concernés par la famille. Pour nous la famille ce n'est pas un secteur, une tour, mais représente un tout !

1er volet :

Nous avons déterminé, dès le début de la campagne électorale, que notre priorité serait l'éducation. Pour nous faire le choix de l'éducation c'est faire le choix de la famille et c'est ainsi que nous voulons investir 1.1 milliard de dollar soit 31% du cadre financier de 3.5 milliards que nous proposons à la population du Québec. L'éducation représente les assises ou les fondements d'une société qui veut continuer à progresser dans un univers en continu évolution.

- Le premier maillon de l'éducation pour la famille est le maintien des services de garde à 7 \$, pour en faciliter l'accessibilité et une augmentation de 20 000 places de plus pour répondre à la demande. Il est important de rappeler, pour le Parti Québécois, que le milieu des CPE n'est pas uniquement un endroit de délestage pour les enfants mais bien un milieu éducatif et de socialisation. Et ceci sans retoucher aux structures établies mais faire en sorte d'y apporter des modifications pour s'assurer que les services professionnels seront augmentés pour aider les enfants en difficulté d'intégration, de trouble de langage.

- Nous allons investir 750 millions de dollars pour améliorer les lieux des écoles du primaire et du secondaire afin de les rendre plus agréables, plus attrayants.

- Pour répondre aux besoins des enfants en difficulté d'apprentissage, le Parti Québécois s'engage à embaucher 1 500 spécialistes, dans les écoles du Québec.

- Le Parti Québécois s'engage que chaque élève et ses parents puissent compter sur les conseils et sur l'encadrement d'un tuteur dès le premier cycle du secondaire.

- Il s'engage à créer un programme efficace pour lutter contre le taxage, l'intimidation, le harcèlement et la violence à l'école.

- Il favorisera et valorisera la formation professionnelle qui devient une clé importante pour le développement et l'accessibilité au travail et adapter aux besoins des régions

- Toujours dans l'intention de reconnaître la pertinence du rôle de l'éducation dans une société en évolution, le Parti Québécois s'engage à geler les frais de scolarité. L'excuse qu'ailleurs qu'on paie plus pour avoir droit à l'accessibilité dans les universités ne tient pas la route. Ce que le Québec fait partout ailleurs au Canada on devrait y retrouver la même intention et le même désir celui de s'assurer que nos enfants puissent profiter pleinement de la formation universitaire pour être aptes à faire face aux changements de la société.

2e volet :

La santé demeure un élément essentiel dans les préoccupations des familles. Encore aujourd'hui il est incroyable - inimaginable de constater que des familles n'ont pas accès à des médecins après 17 heures et ceci même les fins de semaine. Il faut remédier à cette situation déplorable qui perdure malgré toutes les promesses de l'ancien gouvernement.

- Pour ce faire, le Parti Québécois s'engage à créer 300 nouveaux groupes de médecine familiale pour le Québec. Rendre ainsi accessible, pour une famille en quête d'un médecin, des soins de santé appropriés et adéquats.

- Nous avons l'intention de provoquer un virage prévention ce qui veut dire inciter les jeunes, les parents, les aînés à faire de l'activité physique, à faire du sport ou du loisir pour éviter de se retrouver dans les méandres du curatif. Pour ce faire le Parti Québécois a l'intention de mettre en branle un programme d'infrastructures sportives et de loisir, de faire la promotion de la pratique de l'activité physique, etc.



www.pq.org

info@pq.org

- Pour ce faire, le Parti Québécois s'engage à créer 300 nouveaux groupes de médecine familiale pour le Québec. Rendre ainsi accessibles, pour une famille en quête d'un médecin, des soins de santé appropriés et adéquats.

- Nous avons l'intention de provoquer un virage prévention ce qui veut dire inciter les jeunes, les parents, les aînés à faire de l'activité physique, à faire du sport ou du loisir pour éviter de se retrouver dans les méandres du curatif. Pour ce faire le Parti Québécois a l'intention de mettre en branle un programme d'infrastructures sportives et de loisir, de faire la promotion de la pratique de l'activité physique, etc.

- Pour les familles aidantes pour les aînés dans les CHSLD, le Parti Québécois, s'engage à investir 450 millions de dollars pour mettre en place la politique des soins à domicile et bonifiera substantiellement le soutien financier et technique aux proches-aidants, consentira de nouveaux investissements pour l'adaptation, des domiciles des personnes souffrant d'une déficience physique; améliorera la qualité de vie des personnes âgées vivant en centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD), pour un total de 500 millions de dollars.

3e volet :

Nous savons comment il est important pour les jeunes familles de se retrouver dans un milieu qui leur ressemble et dont ils ont l'intention d'investir et d'y faire vivre leurs enfants.

- Afin d'aider les jeunes familles à acquérir une nouvelle demeure (neuve ou déjà construite), le Parti Québécois s'engage à créer un programme d'avance de fonds-prêts pour un montant maximum de 18 000 \$ soit 10 % du coût total de l'achat d'une nouvelle maison.

- Ceci pour les familles dont le revenu familial est de 100 000 \$ et moins. Ce qui représente une forte proportion des familles du Québec.

- Le coût total de ce programme innovateur est 11 millions de dollars.

4e volet :

Dans une société comme celle du Québec qui souhaite offrir le meilleur environnement pour ses enfants et pour la famille, dans un contexte où le travail accapare une bonne partie du temps des parents, le Parti Québécois a la ferme intention de développer avec les partenaires économiques, institutionnels, communautaires et syndicaux une approche de conciliation travail-famille-études qui soit flexible.

- Pour ce faire, le Parti Québécois a l'intention de créer un programme incitatif partenariats avec tous les intervenants du milieu.

- Le Parti Québécois, étendra aussi aux parents adoptants les mêmes dispositions soit le congé parental ou tout autre forme de soutien qu'aux parents biologiques. Il accordera une attention particulière pour les parents qui souhaitent adopter un enfant en facilitant les procédures d'adoption tout en préservant la sécurité de l'enfant.

5e volet :

Les groupes communautaires familles jouent un rôle important auprès des familles en demande d'aide - de soutien et auprès des enfants de ces familles. Il faut admettre que la solidarité représente un atout majeur pour répondre à des besoins spécifiques d'une collectivité : partage, soutien, éducation, fraternisation, appartenance, etc. Et ceci auprès de toutes les familles québécoises.

Parti Québécois ne se contente pas de reconnaître ce rôle essentiel que l'État ne peut pas faire.

- Il poursuivra la mise en oeuvre de la Politique de la condition féminine.

- Il maintiendra la Politique gouvernementale de reconnaissance et de soutien de l'action communautaire.

- Il assurera la mise en place d'un régime de retraite à financement salarial et l'amélioration des conditions de travail dans le mouvement communautaire.

- Il fera en sorte que la collaboration entre les groupes communautaires et les organismes d'économie sociale, d'une part, et les ministères, d'autre part, soit renforcée et officialisée tout en respectant l'autonomie des groupes; lancera une campagne de sensibilisation contre la violence faite aux femmes qui s'étendra sur une période de 10 ans.

- Il augmentera dans un premier temps le budget accordé aux groupes communautaires pour un montant de 10 millions de dollars et dans un deuxième temps, il fera en sorte de l'augmenter successivement pour atteindre l'objectif d'un financement adéquat pour le fonctionnement de tous les organismes familles dont les maisons de la famille, les haltes garderies, etc.

Conclusion :

Pour la famille j'aurais pu vous parler de l'environnement, d'économie, de logement social, du transport en commun, de la culture tous des domaines qui sont en lien avec la famille. Mais j'avais vingt minutes et je voulais aborder l'essentiel, ce qui touche la famille. Quand on me demande c'est quoi la priorité sociale qui m'anime ? C'est la famille. Je ne peux pas oublier dans mon rôle de politicien que je suis aussi un père de famille qui comme tout bon père de famille s'inquiète et se préoccupe du bonheur de ses enfants.

Pour moi bâtir le Québec, c'est bâtir le Pays de la Famille.



Parti vert du Québec

M. Sébastien Chagnon-Jean

Le programme Famille du Parti vert du Québec - PVQ

Quand nous parlons de famille, nous parlons d'une des briques fondamentales de la société, et nous ne pouvons parler des familles sans considérer le premier pas qu'un Être fait en s'y incorporant, celui de la petite enfance.



Candidat dans Laurier-Dorion

Le Parti vert ne veut pas défaire d'une main ce qu'il fait de l'autre et s'intéresse donc à la prévention dans tous les domaines; en investissant dans l'éducation de la petite enfance, il arrivera à faire justement ça, en sauvant 6\$ à 13\$ pour chaque dollar investi dans la petite enfance.

Non seulement la société n'a tout simplement pas les moyens de ne pas y investir, mais l'argent est disponible, tout simplement mal investi selon un ordre inverse des priorités! C'est finalement le même principe qu'en santé, où, plutôt que de simplement investir dans les hôpitaux, nous voulons investir à la base, en purifiant l'air, l'eau et la terre. C'est une vision holiste, de gros bon sens, qui passe des médecins de famille à la prévention de santé, d'une responsabilisation citoyenne à une éducation accessible et idéalement gratuite, pour tous!

www.quebecvert.org/

info@partivertquebec.org

Québec solidaire

Dr Amir Khadir

Candidat dans Mercier

Grandir ensemble

Proposition 17: Une politique familiale globale

Québec solidaire élaborera une politique familiale globale, transversale et féministe qui reconnaît le rôle éducatif des parents, rôle encore aujourd'hui assumé majoritairement par les femmes, en commençant par :

1. le versement d'une allocation parentale universelle;
2. la mise en place de services d'aide familiale et ménagère au tarif modulé en fonction du revenu;
3. la mise en place de mesures visant à soutenir la réintégration sur le marché du travail des personnes qui ont connu une absence prolongée;
4. la reconnaissance économique et sociale du travail des personnes proches aidantes (aidantes naturelles).



www.quebecsolidaire.net/

info@quebecsolidaire.net

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec

L'histoire

Le Regroupement inter-organismes pour une politique familiale au Québec est un organisme à but non lucratif. Il a été fondé le 22 février 1983 et incorporé le 15 mai 1984.

Les objectifs

- . Regrouper les organismes familiaux et les groupes à intérêt familial
- . Effectuer toute recherche concernant la famille
- . Informer ses membres et leur fournir de la documentation
- . Agir auprès des pouvoirs publics et des médias pour promouvoir les intérêts des familles.

Les membres

Le Regroupement est un grand rassemblement d'organismes familiaux et d'organismes à intérêt familial. Il en compte actuellement quatre-vingt-seize

Les moyens

Le Carrefour des affaires familiales est un centre de documentation sur les questions familiales, une centre de recherche, de développement et d'information sur les politiques familiales.

Les déjeuners-croissants sont organisés dix fois par année pour favoriser la rencontre et l'expression de personnes-ressources gouvernementales, universitaires et communautaires. Depuis dix-neuf années, cent quatre-vingt-dix-sept rencontres ont eu lieu.

Le *Pensons famille* est un bulletin d'information et de communication. Il en est à son quatre-vingt-neuvième numéro.

Le site www.familis.org/riopfq a été créé le 8 août 1997. Il comprend plus de deux mille documents, et diffuse en webcasting les rencontres des déjeuners-croissants. Ses archives comptent cinq cent dix-huit documents audio et visuels.

Le Regroupement participe activement à l'élaboration de la politique familiale au Québec, en collaboration avec les représentants gouvernementaux, les personnes-ressources universitaires et les collègues des organismes communautaires.

Les membres du Conseil d'administration

Le président : Gérard Valade

La première vice-présidente : Ruth Laliberté Marchand

La vice-présidente-secrétaire : Claire Tranquille

Le vice-président-trésorier : Marc Lamarche

L'administratrice : Merlaine Brutus

L'administratrice : Nathalie D'Amours

L'administrateur : Julien Ouellet

L'administratrice : Irène Ranti

Les collaboratrices et collaborateurs

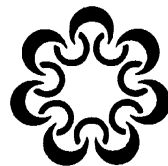
L'animatrice bénévole : Marie-Berthe Chevalier

Le cinéaste : Raymond Dumoulin

La secrétaire-animatrice : Flor Balbin

Le directeur général : Yves Lajoie

La secrétaire comptable : Jeannine Molai Ndasi



Le Regroupement inter-organismes
pour une politique familiale au Québec

4837, rue Boyer, bureau 110
Montréal (Québec) H2J 3E6

www.familis.org/riopfq

riopfq@familis.org

Vox : (1) 514-527-8435

1-877-527-8435

Fax : (1) 514 527-8816

Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Dépôt légal - 1e trimestre 2007

Ont collaboré à la réalisation du présent *Pensons famille*
Flor Balbin, Marie-Berthe Chevalier, Raymond Dumoulin,

Les déjeuners-croissants sont diffusés

sur Internet à l'adresse :

www.familis.org/webcasting.html

Écoutez-nous et voyez-y !

Le Regroupement reçoit une subvention
du ministère de la Famille, des Aînés
et de la Condition féminine
en vertu de la Politique gouvernementale
L'action communautaire : une contribution essentielle
à l'exercice de la citoyenneté et au développement social

**Famille, Aînés
et Condition féminine**

Québec